

Glanures

- Une nouvelle année commence... et le travail se continue... dans l'Afées de Sainte-Agnès invite ses membres à l'assemblée mensuelle le 16 janvier à 20 heures au sous-sol de l'église. De l'information sera apportée par des personnes ressources sur l'enseignement de l'anglais au secondaire par Monsieur Blondin Laplante, et sur l'emploi de l'anglais au travail par Mme Monique Lebel. Nous invitons toutes les personnes intéressées.
- L'Association forestière québécoise tient son congrès annuel les 21 et 22 janvier prochain au Château Frontenac à Québec, sous le thème: "Plein feux sur l'actualité forestière". Deux sujets qui font depuis quelques mois la manchette des médias d'information seront traités publiquement sous forme de panels; les arrosages contre la tordeuse et la sylviculture dans les forêts privées.
- Le Comité féminin de la Colonie de Vacances du Cap-à-l'Orignal organise son souper annuel qui aura lieu dimanche le 27 janvier à 6h.30 p.m. à la Salle Normande de l'Hôtel Normand. Bienvenue à tous.
- La réunion de l'Afées de Sacré-Coeur aura lieu mardi le 16 janvier à l'École Notre-Dame du Sacré-Coeur à 20.00 hres.
- 99e baptême à St-Pie X. Le 30 décembre 1973, a été baptisé René-Daniel, enfant de M. et Mme René Desrosiers (Evelyn Pigeon) de Hull. Parrain et marraine, Gilbert et Marie Desrosiers. Mme Desrosiers portait son fils.
- Les journalistes de la région sont invités à la conférence de presse qui marquera la réunion de la Conférence Administrative Régionale de l'Est du Québec, le 18 janvier à 15h30, en la salle de conférence de l'Odeq, Edifice gouvernemental, 337 rue Moreault, Rimouski.
- Dans l'édition du 9 janvier 1974, en page 12 du cahier 5, concernant l'annonce de M. Daniel Côté, podiatre, nous devons lire pour appointment: 724-4444.
- Il y aura réunion de l'Afées de Bic, mercredi le 16 janvier

1974 à la Salle des Loisirs du Bic à 20:00 hres. Au programme: L'art ménager; "La Casquette". Du côté éducation, un forum portant sur la condition de la femme au foyer, sera à l'étude.

● Réunion de l'Afées de St-Pie X, lundi le 21 janvier, à 8 heures, à la salle paroissiale de St-Pie X. Invitation cordiale à tous nos membres.

● CEGEP DE RIMOUSKI — RECTIFICATION: Concernant le cours de Technique Infirmière, il s'agit en fait d'une prévision pour la session d'été 1974. Pour ce qui est des demandes d'admission, on doit s'adresser uniquement au Service de l'Éducation Permanente au Cegep de Rimouski.

● L'Association nationale des Secrétaires (internationale) tiendra son souper mensuel suivi de la réunion des membres, mercredi le 23 janvier 1974 à 19 heures à l'Hôtel St-Louis. Il nous fait donc plaisir d'inviter toutes les secrétaires intéressées à se joindre à nous pour ce souper. Pour information, vous n'aurez qu'à communiquer avec Mlle Denise Roy au numéro de téléphone 723-2574 avant lundi le 21 janvier. Elle se fera un plaisir de répondre à vos demandes.

● N'oubliez pas de participer à la Semaine de la Paralyse cérébrale qui se déroulera dans notre région du 20 au 27 janvier 1974. Nous vous donnerons plus de détails dans notre prochaine édition.

● D'après l'émission "Quelle Famille", du 13 janvier 1974, les gens du Bas St-Laurent auraient un accent plutôt "épais". C'est vraiment pousser "l'accent" un peu trop loin. Le réalisateur de cette émission aurait avantage à venir constater sur place la qualité de notre vocabulaire. Celui-ci est sûrement moins pire que celui de Montréal.

● Premier spectacle de l'année 74 à la Coudée du Cegep. François Léveillé, jeune chansonnier de Québec, gagnant du concours "A la Boîte". En première partie, Laurie, jeune interprète et étudiante au Collège de Rimouski. Bienvenue à tous, samedi 19 janvier à 21:00 heures.

DONNEZ DE VOTRE SANG 



ENSEMBLE

Le Rimouskois

Téléphone : 723-2571

Membre des hebdomadaires du Canada

Abonnement : Canada \$9.00 — États-Unis : \$12.00

Publié par Les Éditions du Bas St-Laurent Inc.

Gaétan Ouellet, propriétaire
Georges St-Pierre, publicitaire
Ernie Wells, journaliste

Collaborateurs : Jean-Yves Thériault,
Liz Morency,
Serge-Eric Mercier
Eugène McNutt,

Chroniqueur sportif : Noël Bouchard,

Imprimé par l'Imprimerie Blais Ltée
Bureau : 212, Ave Cathédrale — Rimouski

Communiqué de l'ACC

Dans un exposé soumis au Conseil national de l'énergie, l'Association des consommateurs du Canada a fortement recommandé au Conseil de refuser les nouveaux permis permettant l'exportation d'huile et de ne pas renouveler les permis actuels lors de leur expiration.

L'Association a déclaré que l'on devrait graduellement cesser les exportations aux États-Unis avec le but précis de cesser complètement lors de la mise en place de l'oléoduc jusqu'à Montréal (dans environ trois ans) ou même plus tôt si possible. L'ACC a conseillé que dans l'intervalle, on maintienne le prix de l'exportation au niveau mondial.

Andrew Roman, avocat de l'ACC, a insisté pour que l'on base la politique d'exportation d'huile uniquement sur les réserves actuelles — dix milliards de barils. M. Roman a affirmé: "Au taux actuel de production, ces réserves ne dureront que douze ou treize ans. Plus on exporte de nos réserves, moins on pourra suffire à nos propres besoins et plus on devra importer à la fin des années 1970. Le premier but de la politique canadienne doit être d'assurer la sûreté d'approvisionnement par l'indépendance."

L'Association maintient qu'il est irrationnel de compter sur les ressources frontalières qui peuvent être deux ou trois fois plus chères que l'huile actuelle à cause du coût de développement. M. Roman a fait remarquer que si les exportations d'huile ne diminuent pas, on se verra obligés de pourvoir aux besoins domestiques avec les ressources frontalières dispendieuses et davantage d'huile coûteuse importée."

L'ACC a reconnu que tout effort en vue de réduire les exportations aux États-Unis porte des implications politiques. Elle a donc suggéré au Conseil national de l'énergie qu'il demande au Gouvernement de lui donner un guide concernant le niveau des exportations; ainsi le Conseil pourra se concentrer uniquement sur les raisons techniques en formant une décision concernant les demandes de permis. Si le Gouvernement décide de continuer l'exportation pendant quelque temps, l'ACC recommande que l'opération des permis soit à court terme et dépende des conditions imprévisibles telles que la guerre récente au Moyen-Orient.

L'ACC a souligné deux questions fondamentales à être considérées par le Conseil:

- 1) Le Canada doit exporter quel montant d'huile (si en effet il en exporte)?
- 2) Comment le Canada doit-il commanditer le développement de ses ressources frontalières d'huile (si en effet, il les développe)?

L'Association a soutenu que le consommateur canadien mérite une explication: pourquoi exportons-nous 60 pourcent de notre huile tandis que nous devons en importer pour suffire à nos besoins domestiques? En effet, nous importons de sources étrangères et nous ne pouvons pas contrôler leurs prix ni leurs décisions concernant l'approvisionnement.

Chronique policière

La Sûreté Municipale de Rimouski nous informe qu'un vol fut commis dans la nuit du 9 au 10 janvier au Restaurant le Charolais, de la Grande Place. Les auteurs de ce méfait, après avoir pénétré dans le restaurant se sont emparés d'une certaine somme d'argent dont le montant est encore indéterminé. La Sûreté Municipale, sans avoir pu toutefois appréhender les voleurs, a, en sa possession, plusieurs bons indices qui permettront l'arrestation de ces individus d'ici peu de temps.

Par ailleurs, dans la nuit de mercredi à jeudi, c'est-à-dire dans la nuit du 9 au 10 janvier, la Sûreté Municipale de Rimouski a appréhendé un individu qui avait en sa possession un fusil tronçonné de calibre 16. L'individu marchait avec cette arme dans une rue de Nazareth. On ignore cependant le motif de cet acte. Ce dernier a été dirigé vers l'hôpital de Mont-Joli

où il devra subir plusieurs examens psychiatriques. Son procès est fixé le 17 janvier et il devra répondre d'une accusation de culpabilité ou non. Ce même individu serait l'auteur d'un vol commis à la Vulcanisation Marquis le 11 novembre dernier.

La Sûreté Municipale a par ailleurs procédé à l'arrestation d'un individu, le 8 janvier, qui serait l'auteur d'un vol de \$660 commis à la Villa du Poulet en novembre dernier. Cet individu, ex-employé de cet établissement, a plaidé coupable et sa sentence sera prononcée le 26 janvier prochain.

Outre ces arrestations, il y eut nominations à la Sûreté Municipale de Rimouski. M. Rodolphe Côté fut promu lieutenant de Gendarmerie et M. Joseph Belzile lieutenant au service de protection des incendies, est nommé grand responsable de ce même service.

De plus, un service permanent de pompiers sera mis sur pied d'ici peu. Le Service de Protection des Incendies choisira prochainement cinq policiers, attachés au corps de police actuel, qui assumeront en permanence ce genre de service.

Automobilistes

Les automobilistes qui veulent se prémunir contre une pénurie possible d'essence, en stockant des bidons de gazoline à la maison ou dans leur voiture, emmagasinent de véritables bombes incendiaires, déclare la Ligue de sécurité de la province de Québec.

Selon le président de la Ligue, M. Henri A. Bélanger, "les propriétés explosives d'un gallon de gazoline sont égales à celles de 14 bâtons de dynamite", ajoutant qu'il n'existe pas de moyen sûr d'entreposer la gazoline, à la maison ou dans une voiture.

Au dire de M. Bélanger, les vapeurs d'essence, en se dilatant, remplissent tout l'espace disponible. La dilatation peut forcer les joints d'un contenant en métal ou en matière plastique et même causer une fuite dans un contenant dit de sécurité i.e. muni d'une soupape d'aération. Il suffit d'une étincelle provenant d'un commutateur ou d'un appareil électrique, de l'allumage d'une voiture ou d'un court-circuit dans un des phares, pour provoquer l'explosion.

Il cita en exemple un test effectué par deux spécialistes de la sécurité qui, après avoir rempli d'essence un bidon, dit de sécurité, le déposèrent dans le coffre d'une voiture, dont le moteur était en marche, et se mirent à l'abri. Vingt minutes après, la voiture explosa.

Dans les foyers, ce sont les veilleuses des chauffe-eau, qui provoquent la plupart des explosions.

Il n'y a qu'un seul endroit où entreposer la gazoline, déclare la Ligue: dans le réservoir de votre voiture.

Gagnantes du concours 'La soupe à Ti-Gus'

Semaine du 7 au 12 janvier '74

Prix de Consolation, \$10.00 — Yvon Lévesque, 562 rue Jean-Rieux, Trois-Pistoles, Marchand Alimentation Gérard Dubé, Trois-Pistoles; Lucille Girouard, Bic, Marchand Epicerie Brillant, Bic; Enock Morissette, Luceville, Marchand Epicerie Marquis, Luceville.

Dr Georges Raymond Dr Benoit Lechasseur

dds

Centre médical
Chirurgiens Dentistes

124 Est, St-Germain
Tél.: 723-3839

LOGEMENTS A LOUER

CENTRE-VILLE

Logement meublé de 2½ et 1½. Pour informations adressez-vous au MAGASIN AMIOT INC., 162 Lavoie, au tél.

723-4245

Au Magasin ROBERT ST-PIERRE

316, ave Michaud — 723-7549

Nous vous offrons aujourd'hui un nouveau lot de tricolettes dans les tons unis, fleuris et carrautés. Aussi le nylon assorti de toutes les couleurs.

En service cette fin de semaine **LA PHARMACIE VERREAULT** 161 Avenue Rouleau, Rimouski à Rimouski

JEAN-PIERRE VERREAULT, Pharmacien, propriétaire

TEL: 723-5661

Pour URGENCE: André Dufour, L. Ph. pharmacien 723-1791

Samedi: de 5 hres à 9 hres
Dimanche: de 11h. à 1h. et 6h. à 8h.

RENSEIGNEMENTS UTILES

LE CENTRE DEPANNAGE-JEUNESSE, 265 de la Cathédrale, il faut signaler 724-5142. Du lundi au vendredi, ouvert de 2h à 10h p.m. Le samedi et le dimanche, de 6h à 10h p.m.

	SOLEIL		LUNE	
	Lever	Coucher	Lever	Coucher
Jeudi, 17 janvier	7.37	16.43	2.49	12.08
Vendredi, 18 janvier	7.37	16.45	3.50	12.48
Samedi, 19 janvier	7.36	16.46	4.43	13.35
Dimanche, 20 janvier	7.35	16.47	5.33	14.27
Lundi, 21 janvier	7.35	16.49	6.16	15.24
Mardi, 22 janvier	7.34	16.50	6.52	16.25
Mercredi, 23 janvier	7.33	16.51	7.22	17.26

Nouvelle lune : le 23, à 6 h. 2 m. du matin.

HORAIRE PISCINE MONT-JOLI

Lundi, mercredi et vendredi : de 16h00 à 17h00 (pour tous). Du lundi au samedi (inclusivement) 20h00 à 21h30 (16 ans et plus); Samedi et dimanche, de 11h00 à 20h00 (pour tous) de 12 à 16 ans; entrée gratuite, de 14h00 à 16h00 (pour tous). Plongée sous-marine, tous les dimanches matins de 9h30 à 11h00 (pour tous). N.B. — Ce n'est pas un cours, mais bien un bain de plongée sous-marine LIBRE

F.O.F.R. Fédération des Organismes Familiaux de Rimouski

L'association regroupe divers organismes familiaux qui ont pour but de promouvoir les intérêts généraux de la famille, aux points de vue physique, social et moral. Son centre de documentation situé à 143 est Saint-Germain, Rimouski vous attend le mardi, mercredi et jeudi de 14h00 à 17h00. Tél.: 724-5255.

Les personnes intéressées à faire partie du Club de Tir à la Carouche Enr., n'ont qu'à signaler le numéro de téléphone 723-2581. Aussi, tir au pistolet et à la carabine

CEGEP DE RIMOUSKI

Pour toutes les activités socio-culturelles et sportives au Collège de Rimouski et à Rimouski même, signalez 723-6005.

HEURES DES TRAINS

	Scotian	Océan
Vers l'Est	07.49	01.53
Vers l'Ouest	05.50	23.30

* Correspondance Gaspé via CN

FUTURES MAMANS

A vous futures mamans, qui voulez vivre pleinement votre grossesse et votre accouchement, LE SERVICE D'EDUCATION PRE-NATALE DE RIMOUSKI INC. a ses infirmières autorisées qui vous aideront à vous y préparer. Pour tout renseignement, appelez Mme Belzile (723-5813) ou Mme Magnan. (723-1028).

HORAIRE DES TRAVERSISERS

DEUX TRAVERSISERS entre MATANE et GODBOUT et BAIE-COMEAU
 1^{er} MAI au 31 OCTOBRE. 4 DEPARTS de MATANE — 8.00 a.m. pour Godbout, 11.00 a.m. pour Baie-Comeau, 1.30 p.m. pour Godbout, 5.00 p.m. pour Baie-Comeau.
 4 DEPARTS de la COTE-NORD — 8.00 a.m. de Baie-Comeau, 10.45 a.m. de Godbout, 2.00 p.m. de Baie-Comeau, 4.15 p.m. de Godbout
 Un cinquième départ aura lieu si nécessaire.

TRANS-ST-LAURENT — Horaire des traversées pour 1973 — 3 voyages aller-retour par jour : Du 15 avril au 21 juin et du 5 septembre au 30 novembre. Départs de Rivière-du-Loup: 8h30, 11h45, 15h15. Départs de St-Siméon: 10h00, 11h30, 17h00 — 5 voyages aller-retour par jour : Du 22 juin au 4 septembre. Départs de Rivière-du-Loup: 7h00, 10h15, 13h45, 17h15, 20h30. Départs de St-Siméon: 8h30, 12h00, 15h30, 19h00, 22h00 — 2 Voyages aller-retour par jour : Du 1^{er} décembre au 8 janvier 1974. Départs de Rivière-du-Loup: 9h00 et 13h00; de St-Siméon: 11h00 et 15h00.

VOYAGEUR INC.

Départs réguliers vers l'Ouest: 8.45 a.m. (Exp. Mtl.) — 12.45 p.m. — 6.05 p.m. (Exp. Mtl.) — 11.30 p.m. (Exp. Mgt) — Le vendredi et dimanche, en surplus: 4.00 p.m. et 9.15 p.m. jusqu'à Qpébec.
 Vers l'Est tous les jours: 6.40 p.m. (Sud jusqu'à Ste-Anne-des-Monts) — 5.15 p.m. (Vers Chandler et Gaspé Nord) — 9.10 p.m. (jusqu'à Ste-Anne-des-Monts et Caussacal) — 2.40 a.m. (vers Ste-Anne-des-Monts).

HORAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

A compter du 4 septembre — Du lundi au vendredi: de 9h30 à 11h30, 11h30 à 17h30 et 19h00 à 21h30. Le samedi: de 9h00 à 11h30 et 13h00 à 16h30.

HEURES DES MESSES

CATHEDRALE: Samedi: 19h15; dimanche: 8h00, 9h30, 11h00, 17h00, 19h30.
 NAZARETH: Samedi: 19h00; dimanche: 8h00, 9h30, 11h00.
 SAINTE-AU-PERE: Sam.: 19h30; Dim.: 7h, 8h, 9h, 10h, 11h30, 17h, 19h30.
 SAINTE-COEUR: Samedi: 19h15; dimanche: 9h30, 11h00, 12h00, 19h15.
 SAINTE-ANACLET: Samedi: 20h00; dimanche: 8h00, 10h00 et 11h00.
 SAINTE-AGNES: Samedi: 19h15; dimanche: 9h30, 11h00, 19h30.
 SAINTE-ODILE: Samedi: 19h15; dimanche: 8h00, 9h00, 11h00.
 SAINTE-PIE-X: Samedi: 19h15; dimanche: 9h00, 10h30, 11h30, 19h30.
 Sur semaine: 16h00, 17h15 et 19h00.
 SAINTE-ROBERT: Samedi: 19h15; dimanche: 8h30 à 10h00, 11h00, 19h15.
 Sur semaine: 16h00, 17h15.
 SAINTE-YVES: Samedi: 19h15; dimanche: 9h30, 11h00, 19h30.
 SAINTE-BERNADETTE-SOUBIROUS (Mont-Joli): 9h00, 11h00, 17h00, 19h00.
 SAINTE-DAME-DE-LOURDES (Mont-Joli): 8h00, 9h30, 11h00, 12h00, 19h30.
 SAINTE-BLANDINE: Samedi: 19h15; dimanche: 10h00 et 17h00.
 Eglise Chrétienne Evangélique, 68 rue Wilson, Nazareth — Office: 10h30 a.m. —

Rév. Eugène R. McNUTT, pasteur — 723-7677.

Prévention et traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies. Ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12 heures a.m. et de 1.30 heure à 5 heures p.m. Le mercredi soir de 7 à 10 heures. 125 Boul. René-Lepage Est, Centre Médical, Office "B". "Quand les choses ne tournent pas rond, que pouvez-vous faire?"

SERVICE DE REGULATION DES NAISSANCES

L'Equipe SERENA-RIMOUSKI, au service des couples et des groupements qui désirent des renseignements sur toutes les méthodes de régulation des naissances (régulation familiale) Tél.: 723-2166 - 723-1419 - 724-2982 - 775-5760.

SERVICE DES AIDES FAMILIALES A DOMICILE

L'Union des Aides à domicile est un service d'aides familiales à domicile pour les familles à faibles revenus. Il s'adresse surtout à des cas pré et post natal pour des services d'hospitalisation et/ou convalescence. S'adresser à 724-6118.

UNITÉ SANITAIRE RIMOUSKI

162, rue St-Germain est — 724-4161

Cliniques d'immunisation:

Jeudi, 24 janvier: St-Pie-X: 2.00 à 3.00 heures

Vendredi, 25 janvier: Rimouski (U.S.): 2.00 à 4.00 heures

Clinique antituberculeuse:

Mardi, 22 janvier: Rimouski (U.S.): à 1.30 heure

Limitation du marché

L'article 31.4 du projet de loi, qui est nouveau, porte sur les ventes liées, l'exclusivité et la limitation du marché imposées par un fournisseur de produits. Le gouvernement considère que si ces pratiques sont souvent des méthodes commerciales acceptables, elles peuvent dans d'autres cas se révéler nuisibles à la concurrence, surtout lorsqu'un grand fournisseur s'y livre ou lorsqu'elles sont très courantes sur un marché donné.

L'objection dont elles font couramment l'objet est qu'elles empêchent le libre jeu de l'offre et de la demande et le choix des consommateurs. Par conséquent, aux termes des modifications, la Commission sur les pratiques restrictives du commerce serait habilitée à examiner de telles situations et à rendre des ordonnances de redressement au besoin.

Limitation du marché: Cette expression désigne la pratique selon laquelle un fournisseur exige que son client ne vende que sur un marché prescrit, ou qu'il paie une amende s'il vend à l'extérieur de ce marché. Un fabricant de voitures européennes l'avait adoptée et avait attribué des territoires bien délimités à ses concessionnaires. Cette pratique a découragé les concessionnaires de chercher à faire des affaires à l'extérieur de leur propre territoire et a eu pour effet de priver les clients d'une concurrence effective en ce qui concerne les prix de ce produit particulier. Sous ce régime, les

concessionnaires qui vendaient à l'extérieur de leur propre région devaient verser une partie de leur marge bénéficiaire au concessionnaire du territoire où résidaient les clients.

Ventes liées: Cette expression désigne une situation où un fournisseur exige que son client achète un autre produit comme condition de fourniture du produit qu'il désire vraiment. Par exemple, lorsqu'un distributeur de films oblige un exploitant d'une salle de cinéma à louer d'autres films pour obtenir le film de son choix.

Un autre exemple est le fait pour des fabricants de machine de poser comme condition de la vente ou de la location que les fournitures utilisées en rapport avec les machines ne soient fournies que par eux.

La notion de ventes liées englobe aussi l'exigence selon laquelle le produit ne doit pas être utilisé en liaison avec un autre produit. Elle comprend également la situation où des conditions de vente plus favorables sont offertes en vue d'inciter le client à accepter l'accord liant un produit à un autre.

L'exclusivité et les ventes liées figurent à l'article 31.4 (1) des modifications proposées, qui

établissent certains critères destinés à guider les commissaires.

La Commission n'interdirait pas cette pratique lorsqu'il est constaté que l'accord d'exclusivité ou de limitation du marché est temporaire et a pour but de faciliter l'introduction sur le marché d'un nouveau produit, ou lorsqu'il est justifié pour des raisons techniques.

L'exclusivité: Elle se présente lorsqu'un fournisseur exige que son client n'achète certains produits que de lui, ou d'une personne qu'il désigne, ou lorsqu'il incite son client à le faire en lui faisant des conditions plus avantageuses. Les sociétés d'instruments aratoires, par exemple, ont exigé que leurs concessionnaires détaillants cessent de vendre les produits de fabricants concurrents, dont certains se spécialisent dans quelques produits ne constituant pas une série complète. Cette pratique tend à priver le marché de produits demandés et qui créeraient sur le marché la concurrence nécessaire en matière de prix. De grandes sociétés pétrolières ont également pratiqué l'exclusivité.

Cette pratique nuit à la concurrence du fait qu'elle peut empêcher d'autres fournisseurs d'avoir accès aux points de vente.

YVAN GARNEAU

ARPENTEUR - GEOMETRE

202, de la Cathédrale, Rimouski

Tél. bureau et résidence : 723-3214

(Ino)

Ch.-Eug. Pelletier, c.a.

A. Levesque, c.a.

Pelletier Lévesque & Associés

Comptables agréés

RIMOUSKI

184 Cathédrale

724-2720

EN VELETTE du jeudi au dimanche

LE MESSAG...E

ENTREE LIBRE

Faites vos réservations pour "party" des fêtes. Salle les lundi, mardi, mercredi, avec orchestre si désiré, pouvant grouper 200 à 250 personnes.

HOTEL DU HAVRE

Chambre et pension, journée, semaine et mois.

RIMOUSKI-EST

723-1636

AMEUBLEMENT DE BUREAU SUR CATALOGUE

Robert Côté Enr.

FOURNITURE DE BUREAU - ARTICLES DE CLASSE

PAPETERIE

9 est, St-Jean-Baptiste

Rimouski

723-3066

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Ass.

COMPTABLES AGREES

320 St-Germain est, Suite 503, Rimouski, Qué.

Tél.: 724-4138

Associés résidents:

Benoit Sylvain, C.A.

Gilles Lévesque, C.A.

Clément Duchesne, C.A.

Denis Trudel, C.A.

Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke,

Trois-Rivières et Ottawa

Paul-A. Gendreau
B.A. L.L.L.

Marion Pelletier
B.A. L.L.L.

Claude-H. Gendreau
B.A. L.L.L.

GENDREAU, PELLETIER & GENDREAU

AVOCATS

2 est Evêché,
Rimouski, Qué.

Tél.: (418) 724-4416



LE MAGASIN
(LA BONNE ENTENTE)
Tél. 723-6513



DE STE-ODILE
470 rue Tessier
Tél. 723-6513

(Le magasin où le client est propriétaire)

JAMBON fumé



désossé, genre
diner - CO-OP

La livre

1.75

POULET FRAIS

4 à 6 lb
Canada cat. A
'LB'

.69

**ROTI DE HAUT
DE COTES**
désossé, roulé
La livre **1.29**

**ROTI DE PETITS OS
D'ÉPAULE**
La livre **1.09**

CRETONS
"LEGRADE"
10 oz **.79**

**ROTI DE HAUT
DE COTES**
Européen
La livre **1.09**

ROSBIF ENTRECOTE
désossé
'LB' **1.59**

ROTI de palette

coupe
entière,

boeuf
de l'Ouest,

Canada
A-1



**LA
LIVRE**

.95

SPECIALITE : COUPES FRANCAISES

Grande variété de poissons frais, salé ou congelé

Profitez de la qualité, de la fraîcheur des bas prix des Produits "CO-OP"

**DETERGENT
POUDRE**



"TIDE" fml
8'

1.85

**LAMES
INOXYDABLES**

"Gillette"

5's

.59

Jus de tomates
Aylmer
19 oz **5/1.00**

Café moulu
Chase & Sanborn
1 lb **.98**

Adoucisseur Fleecy
(p.m. .83)
64 oz **.72**

Biscuits soda
Premium de Christie
salé et non-salé
16 oz **.44**

Antisudorifique Secret
(p.m. 1.29 parfumé ou
inodore
9 oz **1.15**

Salade aux fruits
Libby's
28 oz **.55**

Fèves au lard
Clark
28 oz **.51**

Sauce spaghetti
Catelli viande
28 oz **.66**

Miracle Whip
Kraft
16 oz **.48**

Vinaigre
Canada
128 oz **.79**

Betteraves marinées
Habitant
24 oz **.39**

Farine
Robin Hood
7 lbs **1.09**

Cire liquide
Clair de Johnson
27 oz **1.21**

Poli à meubles
Pledge régulier citron
12 oz **1.49**

Blé d'inde en épis
Carnaval
40 oz **.47**

Papier - mouchoirs
Kleenex blanc (2 plis)
rose, jaune, aqua)
200's **.39**

Serviette hygiénique
Kotex régulier
12's **.58**

Savon - barre
Ivory (1 gratis avec 4
5's **.51**

Soupe Lipton
poulet et nouilles
tomates et légumes
Bte 2 envel.
.27
.38

Fromage
Velveeta
16 oz **.95**

Crème glacée
Co-op asst.
3 chop. **.65**

**DENTIFRICE
"CREST"**

régulier
menthe
25 ml **.33**

**BEURRE
D'ARACHIDES**
"KRAFT"
croquant
ou crémeux
16 oz **.63**

Pâtes alimentaires Catelli
Spaghetti
macaroni
coupé
spaghettini
5 livres **1.39**



BANANES

"DOLE"

Mûries à point

Produit importé

LA LIVRE

.12

NAVET

Produit du
Québec
Canada no 1
La livre

.07

Pommes rouges

DELICIEUSES
Grosœur 125, B.C.
Canada de fantaisie

6 POUR .49

EPINARDS

Produit E.U.

Le paquet

.33

CITRON

Grosœur 140
Produit
Arizona
chacun

.05

PETITES ANNONCES

TARIF

\$1.00 pour 25 mots
\$0.02 le mot additionnel

MAISONS À VENDRE

A VENDRE — Maison de trois logements de six pièces chacune, située rue St-Germain, centre ville, en face de Québec-Téléphone — aussi maison seule avec grand terrain, située rue St-Germain est, centre ville. S'adresser au tél. 723-3821. (16-23-30-6)

A VENDRE — Maison bungalow, située à Ste-Odile, chauffage électrique, aussi maison dans un rang, à vendre à bas prix. Tél. 723-6086. (16-23)

A VENDRE — Maison (bungalow), 3 chambres, cuisine, salon, chambre de bain, située 25 rue Gagnon, Luceville. Tél. 736-4763. (16-23-30)

A VENDRE — Maison, 421 St-Germain est, 12,600 pieds de terrain aménagé avec garage. Très bon état. Libre en mai seulement. Acheteur sérieux. Tél. 724-6518. (16-23)

TERRAINS À VENDRE

A VENDRE — Grand terrain plus de 10,000 pi. carrés avec vue sur la mer, situé village du Bic. Tél. 736-4235 ou 736-4984. (9-16-23-30-6)

AUTOS À VENDRE

A VENDRE — Chrysler Newport H.T. 4 portes, 1973, 10,000 milles, avec équipements, toit vinyl, vitre teintée, très propre. Bon prix, bonne condition. S'adresser à 723-8339. (2)

A VENDRE — Mustang 72 équipée, moteur 351 po. cu., transmission Hurst, très bas millage, excellente condition, bon prix. S'adresser après six heures tél. 724-2399 ou 723-2807. (9-16-23)

A VENDRE — 1 ford 1962, moteur en bon état de marche, très bon prix, \$100. Tél. 723-9756. (16)

A VENDRE — Camion (pick up) Ford, commandé sur 4 roues, 17,000 milles, 1972. Tél. 724-6780. (JNO)

A VENDRE — Tracteur Loader avec cabine chauffée, en très bon état. 723-1273. (9)

A VENDRE — Pour cause de maladie. Un Ford "Torino" 1973 à l'état neuf, 4 pneus radiaux, une batterie garantie pour la vie du char, etc., etc. Il n'a roulé que quelques mille milles. S'adresser à Lorenzo Gagné, 165 Bellevue, Rimouski ou au tél. 723-7300. (16)

DIVERS À VENDRE

LE MAGASIN DE SECONDE MAIN ENR. — Achetons, échangeons, vendons, meubles et articles usagers. Nous faisons la vente et l'échange de patins. S'adresser à : Au Seconde Main Enr., déménagé à 208 rue St-Cyprien, ancien entrepôt de D'Anjou. Tél. 723-4611. (JNO)

AUTO-NEIGE SKIROULE — Rimouski Chain Saw Inc. offre en vente skiroule ainsi que vêtements et bottes de lère qualité et à bas prix. Hâtez-vous de visiter RIMOUSKI CHAIN SAW INC., 333 de la Cathédrale, Rimouski. 723-5132. (JNO)

A VENDRE — Lit de bébé 20 x 40, parc en filet, petit siège, aussi vêtements pour bébé (garçon), 0 à 2 ans, patins pour fille, peinture 3/2. Vêtements pour fille 6 à 12 ans (se vend dans l'ensemble); set de vaisselle en Melmac, neuf, couleur or. Tél. 723-8246. (9-16)

A VENDRE — Ski-Doo TNT, 35 forces, 1971, 18" de chenille, \$450.00. Tél. 723-7910. (9-16)

A VENDRE — Moto-neige, Sno Jet 1970, 2 cylindres, 24 HP, moteur Yamaha, appeler 723-3174. (9-16)

A VENDRE — Moto-neige Bombardier et trailer, cause maladie, tél. après 5 heures, 723-1873. (9-16)

A VENDRE — Skirole R.T.X. 340 neuf, de l'année, 250 milles, tél. 724-6951. (9-16)

A VENDRE — Ski-doo "Skirole" RTX 447, 1972, avec remorque double. Tél. 723-7497 ou 723-8021. (9-16-23-30)

A VENDRE — Auto-neige de marque "Yamaha" 1972, 2 cylindres, 338 cc, à l'état neuf, à moitié prix; aussi trailer double en bonne condition, si intéressés, appelez à 723-5660. (9-16)

A VENDRE — Machine à laver la vaisselle, automatique, en parfaite condition, \$75.00. S'adresser à Guité & Ruest, 178 ouest St-Laurent, 723-7534. (9-16)

A VENDRE — Lit comprenant matelas, sommier, panneaux de chevet et de pied, 39" x 72". Très bon état. Prix à discuter. Tél. 723-7698 (à l'heure des repas) (16)

AVENDRE — Cheval d'équitation, compétition et plaisance, 6 1/2 ans, en parfaite condition, 1,050 à 1,100 livres, couleur café. Avis aux intéressés, prix intéressant, cause maladie. Tél. 724-2194. (16)

A VENDRE — Carosse, parc en bois, couchette 30x54 plus 1 lit d'auto, bicycle Mustang, 1 bicycle à fille C.C.M. 24 pcs, 2 chaises berçantes en bois, laveuse conventionnelle de marque Westinghouse. 724-4550. (16-23)

A VENDRE — 1 ski-doo Bombardier 1969, 12/3 forces en très bon état, tél. 723-9604. (16)

A VENDRE — Laveuse essoreuse automatique Viking avec élément chauffant, 4 cycles de lavage, neuve; rétroviseur de remorque, fixation facile sur les ailes 7 1/2 x 5 1/2. Tél. 723-4387. (16-23)

A VENDRE — 7 petits chiens. Tél. 723-1609. (16-23)

ANTIQUITES A VENDRE — Chiffonniers, vaisseliers, bahut, mobilier chambre, cadres, pots bassins, lampes, cruches, ensemble osier, berceuses, causeuse, rouet et autres. 739-3211 à Luceville. (16-30)

A VENDRE — Poêle combiné élyect. et huile, élect. et bois, frigidaire, laveuse, TV 15", coffre-fort, 2 lits 54 pouces, 1 bureau simple et 2 sets de cuisine, fauteuil bercant. Tél. 723-2566. (16)

LOGEMENTS À LOUER

A LOUER — Logements de 2 1/2, 3 1/2 et 4 1/2 pièces, situés dans édifice moderne, chauffés, éclairés, eau chaude fournie, tapis mur-à-mur, service d'intercom et buanderie. Tél. 723-6161. (JNO)

A LOUER — Bureau, situé coin Cathédrale et 7 ouest Evêché, pouvant aussi servir comme atelier de réparation, etc., etc. Tél. 723-7805. (JNO)

A LOUER — Logement de 5 1/2 pièces, eau chaude fournie, tout le 2e étage d'une maison privée; stationnement. Libre immédiatement. S'adresser à : 16 est, 4e rue, Rimouski, tél. 723-5346. (26-2-9-16-23)

A LOUER — Logement 5 pièces, à 1488 Sirois, app. 8, Mont-Joli. 775-7166 ou 775-3619. (2-9-16)

A LOUER — Maison non meublée, située à 479 St-Germain ouest, 5 pièces et cave, libre immédiatement. Tél. 724-4355. (9-16-23-30)

A LOUER — Logements, meublés ou non, de 3 1/2 situés à la Rivière-Hâtée, tapis mur à mur, entrée laveuse, sècheuse, libres immédiatement. Tél. 724-2967. (9-16-23-30)

A SOUS-LOUER — Logement 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél. 723-9414 ou 632 St-Germain est. (9-16)

A LOUER — Logement de 1 1/2 pièce, meublé, chauffé, éclairé, situé dans St-Robert et libre immédiatement. Tél. 723-9330. (9-16)

A SOUS-LOUER — Logement 4 1/2 pièces, libre 1er février. Pour informations s'adresser à 206 St-René. 723-5871. (16-23)

A LOUER — Logement de 5 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, tapis salon et cuisine, libre le 1er février 1974. Tél. 723-1498. (16-23)

A LOUER — Maison seule à 596, 3e rue à Rimouski-Est. 723-5631. (16)

A LOUER — Maison 5 1/2 pièces, chauffée, située à 246 rue Roy, libre le 1er février. Tél. 724-6261 ou 723-2787. (16-23)

A LOUER — Bachelor meublé, chauffé, éclairé, tapis, situé Boul. Arthur-Buies, libre le 1er février, \$110.00 par mois. Tél. jour 723-9221, local 34; soir, 724-6115. (16)

A SOUS-LOUER — 1 logement 3 1/2 pièces, libre immédiatement, \$70.00 par mois, taxes comprises. Pour renseignements tél. 724-6249 ou 724-6813. (16-23)

A LOUER — Logement de 3 1/2 pièces, libre le 1er mars, situé à St-Robert, meublé, chauffé, éclairé, taxes incluses, vidanges, tapis mur à mur, prises extérieures, construction récente. Tél. 724-6565 ou 723-1732. (16-23-30-6-13)

A LOUER — Logement 4 1/2 pièces, libre immédiatement. Tél. 723-9042.

A LOUER — Logement de 5 1/2 pièces, tapis mur à mur neuf, tout le haut d'une maison, stationnement. S'adresser à 305 St-Robert. (16-23)

A LOUER — Bachelors, chauffés, éclairés, meublés, tapis mur à mur, entrées privées. Tél. 723-1271. (16)

A LOUER — Grand logement de 6 1/2 pièces, non chauffé, près de l'hôpital, libre immédiatement. Tél. 723-7504.

A LOUER — Logement de 2 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 724-2702 après 5 hrs.

A LOUER — Logement de 5 1/2 pièces, plus salle de lavage, entrée laveuse et sècheuse, tapis mur à mur, non meublé, situé sur le Boulevard Arthur Buies. Libre immédiatement, \$160.00 par mois. Intéressés seulement, s'adresser à 736-4511, Bic. (16-23-30)

A LOUER — Logement de 4 1/2 pièces, situé rue Dubé, libre. Tél. 724-6400. (16-23)

CHAMBRES À LOUER

A LOUER — Chambre. Tél. 723-2566.

A LOUER — Chambres, appartements de 1, 2, 3, 4 1/2, 6 et 8 pièces meublés, au centre-ville, prélaids posés, 220 V, taxe d'eau payée. S'adresser à Mme Estelle Joubert, 113 ouest, Evêché, Rimouski, tél. 723-3201. (JNO)

A LOUER — Belles chambres simples ou doubles, meublées, chauffées, éclairées, permission de cuisiner, frigo individuel, lavabo. Entrée indépendante, stationnement. Divers endroits au centre-ville, rue Cathédrale, Evêché, St-Germain, Ste-Ursule (près de l'Université), Léonard (près de l'Edifice Prov.), Jean Brillant et Blais. Tél. 723-3866 ou 723-5025. (JNO)

A LOUER — Chambres doubles ou simples, permission de cuisiner, entrée indépendante, stationnement, libres immédiatement pour étudiants, étudiantes ou couple sans enfant, située au centre-ville. Tél. 723-8569. (28 nov—30 janv.)

A LOUER — Chambre, meublée, permission de cuisiner, situé à 245 St-Jean Baptiste ouest. Tél. 723-4829. (9-16)

A LOUER — Chambre double, possibilité de cuisiner, entrée indépendante, située à St-Pie X. 723-9797 après 5 hrs. (9-16)

A LOUER — Chambre, s'adresser à 26 est, 3e rue, St-Pie X. Tél. 723-2406. (9-16)

A LOUER — Chambres double ou simple, équipée pour cuisiner, près des écoles, 171 ouest, 2e rue, 723-5667. (16-23)

A LOUER — Chambres, libres immédiatement, pension si désirée dans centre de la ville. Tél. 724-6767. (16)

A LOUER — Chambre avec lavabo, s'adresser à 296 de la Cathédrale. Tél. 723-9605. (16)

DIVERS DEMANDÉS

ATTENTION — Argent à prêter, 1ère et 2e hypothèque, service rapide. Immeubles et Placements J.A. Inc. Cour-tier. 723-6335. (JNO)

ATTENTION — Payons 20% de prime sur monnaie en argent, 10 cts et 25 cts, 1966 ou avant. C.P. 393, Bic, P.Q. (9-16)

ON DEMANDE — Personne intéressée à suivre des cours de piano est à la recherche d'un professeur. Téléphoner s'il vous plaît après 5.00 hrs p.m. au no. de téléphone 723-7682. (9-16)

ON DEMANDE — Convertissez vos moments de loisirs en argent comme représentante Avon! Je vous dirai ce qu'il faut faire. Territoires vacants: Pie X, Ste-Agnès, St-Germain, Nazareth, Rivière-Hâtée. Appelez tél. 724-6616, G. Lavoie.

DIVERS — Aux intéressés: Garderais chez-moi des enfants de un an à 3 ans. \$18.00 par semaine. Tél. 723-6191. (9-16)

ON DEMANDE — Recherchons logement de 6 1/2 pièces, qui serait libre le 1er avril ou avant, situé centre-ville. Tél. 723-7659. (16)

OFFRE DE SERVICES — Pour le ménage de votre maison, téléphoner après 7 hrs le soir à 723-9623. (16-23)

ON DEMANDE — Aide familiale, pour une famille de 1 enfant, demeurant à Ste-Agnès. C'est un travail permanent, du lundi au vendredi, de 8.00 a.m. à 5.00 p.m. Tél. 723-8329 après 6 heures. (16)

RECHERCHE — Personne d'expérience pour garder un bébé de quatre (4) mois à mon domicile 6 jours par semaine, y compris jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 heures., pour une famille du Sacré-Coeur. 724-6808 ou 724-6577. (16)

Nous acceptons les petites annonces dans LE RIMOUSKOIS jusqu'au lundi midi.

Congrès annuel de l'Association Forestière Québécoise

De nouveau cette année, l'Association forestière québécoise fera "PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE FORESTIERE" lors de son congrès les 21 et 22 janvier au Château Frontenac, Québec. Consciente de son rôle d'agent d'information du grand public et de promoteur d'une éducation forestière populaire pratique, l'Association organise deux importantes sessions d'information portant sur des sujets controversés: les arrosages contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette et les travaux sylvicoles dans les boisés privés du Québec.

Les arrosages contre la tordeuse: pour ou contre?

De nouveau parmi nous à l'état épidémique, la tordeuse des bourgeons de l'épinette a suscité depuis les douze derniers mois beaucoup de décisions et de commentaires de la part du gouvernement, de chercheurs scientifiques, de journalistes, de sportifs et de groupes de pression.

Puisque la population est en droit de savoir ce qu'il advient de sa forêt, de sa faune et de son eau, nous souhaitons qu'elle reçoive des réponses à des questions pertinentes. Qu'elles sont les particularités de cette épidémie? Quel est le but de ces arrosages? La lutte chimique ne présente-t-elle que des inconvénients mineurs? Dans quelles circonstances la lutte biologique peut-elle devenir rentable? Les considérations économiques suffisent-elles à motiver l'arrosage? Bilan de la sylviculture dans les forêts privées

Négligés depuis plusieurs années, les petits propriétaires de lots boisés reçoivent depuis un certain temps, une aide accrue du gouvernement.

Instaurée par le Fonds de recherches forestières de l'Université Laval à la suite de pressions des groupes d'Opération Dignité l'aide pour la sylviculture dans les forêts privées se présente aujourd'hui sous diverses formes telles les groupements forestiers, les fermes forestières et les travaux du FRUL.

Nous acceptons les annonces avec illustrations dans LE RIMOUSKOIS jusqu'au vendredi

Dans le cadre de ce panel, des personnes engagées dans ces groupes de travail élaboreront avec le public présent le bilan économique et social de la sylviculture dans les forêts privées du Québec.

Invitation à tous
Le grand public, les spécialistes et les profanes de la foresterie, les divers groupes de conservation de l'environnement, tous les citoyens intéressés, sont invités à participer à ce congrès. L'Association forestière québécoise leur offre l'occasion de se renseigner et d'exprimer leurs commentaires sur les politiques qui régissent l'aménagement des ressources forestières québécoises.

Logements à louer
Tél: **723-5456**

ATTENTION

Nous avons en mains les pièces HOOVER ainsi que pour les machines FILTER QUEEN.

Faisons les réparations pour ces genres d'appareils.

Service de laveuse,
81 est, St-Jean-Baptiste
723-7577 (J.N.O.)

Impôt

Pour tous genres de rapports d'impôt, bas prix et service rapide.

S'adresser au no de tel.

723-1790

Achèterais

Mobilier de cuisine, ancien (50 ans et plus).

A VENDRE: BERCEAU ANCIEN.

723-3215 le jour

724-2284 après 6 hrs. (16)

Heavy Equipment Mechanics

Openings exist for experienced heavy equipment mechanics to service and maintain heavy equipment. Applicants must possess a heavy equipment license. Present hourly rate \$4.25.

Valley Forest Products Ltd. is located between Woodstock and Fredericton approximately 3 miles from Trans-Canada Highway. Excellent housing is available for sale or rent and relocation assistance will be provided. Full range of company benefits are available.

Please submit resume in confidence, detailing personal data, education and experience to:

INDUSTRIAL RELATIONS SUPERVISOR
VALLEY FOREST PRODUCTS LTD.
P.O. BOX 1000
NACKAWIC, NEW BRUNSWICK

(16-23-30)

L'assurance-maladie

AMELIORATION DU SYSTEME DE PAIEMENT DES SERVICES ASSURES REÇUS HORS DU QUEBEC

Les résidents du Québec, qui au cours d'un séjour hors du Québec, reçoivent de la part de professionnels de la santé des services assurés par la Loi de l'assurance-maladie, peuvent réclamer de la Régie le remboursement des frais encourus. Sur présentation des pièces justificatives, la Régie rembourse le coût des services assurés reçus jusqu'à concurrence du montant payable selon le tarif en vigueur au Québec, à condition qu'il ne se soit pas écoulé plus de deux ans entre la date à laquelle les services ont été rendus et celle de la réception, à la Régie, de la demande de remboursement.

Traitement complexe

Au cours de l'exercice financier 1972-1973, la Régie a payé plus de 100,000 demandes provenant de bénéficiaires pour une somme d'environ 2 millions. Présentement, près de 2,000 demandes de cette nature sont acheminées à la Régie chaque semaine.

Le traitement de ces demandes s'est avéré une opération complexe et délicate en raison de deux principaux facteurs: l'hétérogénéité des demandes de remboursement qui se présentent sous les formes les plus variées et l'insuffisance des renseignements les accompagnant d'où la nécessité de retourner auprès du bénéficiaire ou du professionnel de la santé pour compléter les informations nécessaires au traitement.

Un meilleur service aux bénéficiaires

Afin d'offrir aux bénéficiaires un meilleur service, la Régie s'est employée, d'une part, à les renseigner le plus parfaitement possible par la publication, en avril, d'un dépliant intitulé "VOTRE REGIME D'ASSURANCE-MALADIE VOUS PROTEGE AUSSI HORS DU QUEBEC" et,

d'autre part, par l'élaboration et l'implantation d'un système de traitement dont elle effectue présentement le rodage.

Ce nouveau système permet de payer plus rapidement les demandes de remboursement des bénéficiaires tout en assurant à la Régie un contrôle plus complet de tout le processus de traitement.

Délai maximum de 30 jours

Du nouveau système, les bénéficiaires retirent les avantages suivants:

— ils reçoivent dans un délai d'une dizaine de jours un avis de réception de même que les originaux de leurs reçus, factures ou états de compte;

— la Régie leur fait parvenir, avec leur chèque, un "état de compte" détaillé et, en cas de refus de paiement, leur expédie un "état des services non remboursés" sur lequel leur sont fournies toutes les explications appropriées;

— la Régie émet un chèque à chaque bénéficiaire pour tous les services rendus par un même professionnel de la santé et réclamés sur le même compte;

— le temps du traitement des demandes de paiement ne présentant pas de difficulté est réduit à 30 jours, ce qui représente une amélioration sensible par rapport au délai antérieur de 50 jours.

Pour la Régie, le nouveau système simplifie le travail manuel par une utilisation maximale de l'informatique et permet de suivre le cheminement complet de toute demande de remboursement durant le processus de traitement.

Période de rodage

Les premiers chèques aux bénéficiaires produits selon le nouveau système ont été émis à la mi-décembre. La Régie prévoit être en mesure d'acquitter les demandes de remboursement des bénéficiaires dans un délai de 30 jours d'ici deux mois, période nécessaire au rodage et au rattrapage.

SUBVENTIONS

M. Don Jamieson, ministre de l'Expansion économique régionale, a annoncé dernièrement que trois entreprises avaient accepté des offres de subventions au développement régional pour des projets au Québec qui donneront lieu à la création de quelque 95 emplois.

Gérard Legendre Inc., de St-Flavien, a accepté une offre de quelque \$55,000 pour une nouvelle usine de pantalons 'jeans' en coton. Ce projet permettra de créer quelque 49 emplois. L'offre à la compagnie représente 15 p. 100 du coût d'immobilisation approuvé, estimé à environ \$154,000, plus \$650 par emploi créé.

Dent Lumber Limited, d'Ottawa, Ontario, a accepté une offre de quelque \$177,000 pour une nouvelle usine de sciage de bois mou, à Grand Remous. Ce projet permettra de créer quelque 36 emplois. L'offre à la compagnie représente 20 p. 100 du coût d'immobilisation approuvé, estimé à environ \$525,000, plus \$2,000 par emploi créé.

Phil Gaudreault & Fils Ltée, de Noranda, a accepté une offre de quelque \$31,000 pour une nouvelle usine d'embouteillage de liqueurs douces, à Rouyn. Ce projet permettra de créer quelque 10 emplois. L'offre à la compagnie représente 10 p. 100 du coût d'immobilisation approuvé, estimé à environ \$162,000, plus \$1,500 par emploi créé.

Ces offres sont assujetties aux conditions de la Loi sur les subventions au développement régional.

Culture du soleil et de la neige

Dans le cadre de la grande exposition *Cultures du soleil et de la neige*, M. Léo Rosshandler, directeur-adjoint du Musée des Beaux-arts à Montréal et responsable de cette exposition, donnera au public une conférence au Musée régional de Rimouski, le mercredi 16 janvier à 20.00h.

Né en 1922 à Amsterdam, M. Rosshandler a étudié en Belgique, à l'Université de La Havane et à celle de Mexico où il s'est orienté vers l'art primitif et les civilisations hispaniques. Outre des recherches personnelles sur les cultures précolombiennes, il s'est penché sur les arts de l'extrême-Orient et plus particulièrement la peinture chinoise des 17^e et 18^e siècles.

M. Rosshandler est un collectionneur enthousiaste de l'art précolombien du Mexique aussi bien que de l'Amérique Centrale, du Pérou et de l'Equateur. Il possède aussi des rouleaux et des albums chinois.

Ses voyages l'ont conduit en Europe, en Afrique, en Amérique Centrale et en Amérique du sud. Il a fait de nombreux séjours dans des centres archéologiques renommés et il a donné des conférences au Mexique, aux États-Unis et en Belgique.

De 1956 à 1961, M. Rosshandler a vécu au Mexique où il fut associé aux projets qui ont abouti à la création d'un musée à Jalapa, dans le Vera Cruz. De 1961 à 1964, il a vécu à New York, faisant des recherches sur la peinture chinoise sous la direction du professeur Chi-Chuan Wang.

Cette conférence consistera dans une visite commentée par M. Rosshandler des trois étages de l'exposition.

L'ENTRÉE EST LIBRE.

Les employés locaux d'O'KEEFE obtiennent la parité avec ceux de Montréal — Québec

Des représentants de l'Union Internationale des Ouvriers Unis des Brasseries affiliées au Congrès du Travail du Canada et à la Fédération des Travailleurs du Québec "F.T.Q." ont fait savoir en fin de semaine qu'à la suite de négociations, une entente est intervenue entre la Brasserie O'Keefe Limitée et les employés; membres de l'Union Internationale des Ouvriers Unis des Brasseries Section Rimouski du Local 301.

Ces derniers, grâce à cette entente, ont obtenu la parité de salaires, bénéfices marginaux, vacances, pension etc. avec les employés d'O'Keefe de Montréal et de Québec.

Pour la partie patronale, les négociations ont été dirigées par Monsieur Marcel Pinsonneault de Rimouski et Monsieur Marcel Brisebois, gérant des Relations Industrielles de la Brasserie O'Keefe Montréal — Québec.

Les négociateurs de la partie syndicale, étaient Messieurs Gilles Lavoie et Réginald Bouillon respectivement président et secrétaire de la Section de Rimouski, Teddy Dalcourt, président provincial et Monsieur Claude Brouillette, Directeur du Local 301, de l'Union Internationale des Ouvriers Unis des Brasseries et liqueurs douces d'Amérique,

affiliée à la F.T.Q.

Lors de la signature du mémoire d'entente, le président Provincial du local 301, qui groupe tous les employés des distributeurs des bières O'Keefe, Dow, Kronenbrau 1308, Heidelberg, Carling et Champlain, dans la province de Québec, a déclaré qu'il s'agissait d'une date mémorable puisque les employés d'O'Keefe à Rimouski deviennent les premiers dans l'industrie de la bière de cette région à être rémunérés comme leurs confrères de Montréal. Ce qui veut dire que l'avenir de tous les autres travailleurs du Québec est prometteur.

Grâce à ce petit groupe d'employés de Rimouski qui ont obtenu cette parité salariale, le chemin est ouvert à d'autres travailleurs; également grâce à une compagnie qui va de l'avant et qui a compris les demandes d'un groupe de ses employés.

J'espère que les travailleurs du Québec seront reconnaissants envers la Compagnie O'Keefe et davantage continueront d'encourager ses produits pour le geste posé et qu'à l'avenir tous les travailleurs du Québec en tireront le meilleur profit.

Union Internationale des Ouvriers-Unis des Brasseries, Farine, Céréales, Liqueurs Douces et Distilleries d'Amérique

OFFRE D'EMPLOI

Avons besoin de deux représentants pour faire collection et vente pour le groupe combiné des compagnies, dans la région de Rimouski et Mont-Joli.

LES QUALIFICATIONS

Etre âgé entre 21 ans et 45 ans, avoir une automobile, posséder un secondaire IV et de bonnes références.

Pour plus d'informations, appeler jeudi et vendredi au no

tél. 723-8960

A VENDRE MACHINERIE VARIEE

Machine à TENON de marque Poitras, légèrement usagée; Snow-Jet 1971 — Polaris 1969 reconditionnés à neuf; balance de peinture CIL de 1ère qualité, prix d'aubaine. Deux tentes roulottes 4 et 6 places équipées, tente française, pièces pour Chevrolet 1961 et 1966.

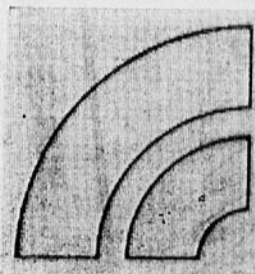
NOEL LECLERC,
81, St-Jean-Baptiste,
BIC 736-4320

J.N.O.

TABAGIE A VENDRE

- située dans un endroit achalandé
- clientèle établie
- très bon chiffre d'affaire.

Pour information, **724-5012**



CEGEP DE RIMOUSKI

OFFRE D'EMPLOI

Le Cegep de Rimouski requiert les services d'un professeur en français pour faire de la suppléance à plein temps durant au moins 3 mois 1/2.

QUALIFICATIONS

Les candidats devront posséder un diplôme de 1er cycle universitaire en lettres.

DATE D'ENTREE EN FONCTION:

Immédiatement.

TRAITEMENT:

Selon les normes du décret tenant lieu de convention collective.

Toute candidature devra parvenir au directeur des services pédagogiques le plus tôt possible. On est prié de joindre un dossier académique complet à son offre de service. De préférence, communiquer immédiatement par téléphone avec

Alain MARCOUX,
coordonnateur des sciences humaines
Cegep de Rimouski,
Téléphone 723-1880, poste 119,
RIMOUSKI.



MAGASINER CHEZ STEINBERG... *veut dire* ÉCONOMISER

à votre service!

EN TOUT TEMPS.



VOS MENUS

Voici des suggestions de menus pour une semaine - des menus qui répondent bien aux exigences d'une alimentation saine. Ces menus sont traduits de "Healthful Eating", une publication du Ministère de la Santé nationale et du Bien-être, Division de la Nutrition.

SUGGESTIONS DE MENUS SELON LE GUIDE ALIMENTAIRE CANADIEN

	petit déjeuner	lunch ou déjeuner	dîner
lundi	agrumes (1) céréales avec lait (2) rôtie beurrée boisson (8)	oeufs (plat aux oeufs) légume cru dessert au lait (7)	viande pommes de terre légume vert (3) dessert aux fruits (4)
mardi	fruit (4) céréales avec lait (2) rôtie beurrée boisson (8)	fromage (plat au fromage) légume cru agrumes (1)	viande pommes de terre légume jaune (5) dessert au lait (7)
mercredi	agrumes (1) céréales avec lait (2) rôtie beurrée boisson (8)	soupe au lait fruit (4) muffins au son	substitut de la viande (6) pommes de terre 2 légumes dessert
jeudi	agrumes (1) céréales avec lait (2) rôtie beurrée boisson (8)	fromage (plat au fromage) légume cru fruit (4)	foie pommes de terre légume dessert
vendredi	fruit (4) céréales avec lait (2) rôtie beurrée boisson (8)	oeufs (plat aux oeufs) tomates dessert	poisson pommes de terre 2 légumes dessert
samedi	agrumes (1) céréales avec lait (2) rôtie beurrée boisson (8)	soupe viande (plat avec viande) légume cru dessert	substitut de la viande (6) pommes de terre légume vert (3) fruit (4)
dimanche	agrumes (1) oeuf et bacon rôtie beurrée boisson (8)	fromage cottage salade verte muffins de blé entier fruit (4)	viande pommes de terre légume dessert au lait (7)

- (1) Orange, pamplemousse ou leurs jus; tomates, jus de tomates, ou jus de pommes vitaminé peuvent être servis comme substituts.
- (2) Céréales d'avoine, blé concassé ou similaire; de blé entier prêt à servir.
- (3) Asperges, haricots verts et pois, feuilles de betteraves, brocoli, choux de Bruxelles, chou, laitue, épinard, bette à carde, etc. Choisir des légumes frais, congelés ou en conserve.
- (4) Fruit frais, en conserve, séché ou congelé; ou un dessert aux fruits tel que poudings, tarte ou tartelette aux fruits, etc.
- (5) Haricots jaunes, carottes, maïs jaune, courge, patates sucrées.
- (6) Poisson, volaille, légumes secs, oeufs, fromage, beurre d'arachides.
- (7) Cossetarde, blanc-manger, poudings faits avec lait, crème glacée, etc.
- (8) Une boisson à tous les repas: lait pour les enfants et pour les adultes, thé, café, lait, etc.

ACHATS BONIS doubles économies

- COMPAREZ**
- DINERS CONGELÉS
China Town Pqt 14 oz **.89**
 - GOURMANDISES
Chocolat ou miel, Sara Lee Pqt 12 oz **.89**
 - GARNITURE A SUNDAE
Shirriff Pot 8 oz **.26**
 - ALIMENTS POUR CHIENS
Tops Bte 25½ oz **.27**
 - ALIMENTS POUR CHATS
Puss'N Boots Bte 15 oz **.20**
 - PAPIER DE TOILETTE
Viva, couleurs variées Pqt 2 roul. **.39**
 - TISSUS FACIAUX
Scotties, 2 épaisseurs Pqt de 200 **.39**
 - JUS DE TOMATES
Libby's Canada de fantaisie 6 btes 5½ oz **.67**
 - CRISTAUX SWING
A saveur d'orange 3 pqt 6½ oz **.79**

produits populaires

- COMPAREZ**
- MARGARINE
Picnic (Molle 1 lb 63¢) Pqt 1 lb **.52**
 - CONFITURES AYLIMER
Fraises ou framboises Pot 24 oz **.74**
 - CAFE INSTANTANE
Nescafé (Boc. 10 oz \$1.99) Bocal 6 oz **1.39**
 - ALIMENTS POUR CHATS
De Luxe Pamper Bte 6 oz **.22**
 - DETERSIF
Arctic Power Bte écon. **1.79**
 - DETERSIF LIQUIDE
Mir 2 bout. 24 oz **.67**
 - PLEDGE
Ordinaire ou citron Bte 12 oz **1.66**
 - ESSUIE-TOUT
Scott, couleurs variées Pqt 2 roul. **.75**
 - PATE DENTIFRICE
Colgate avec MFP Tube 150 ML **1.11**

bas tous les jours

- COMPAREZ**
- DETERSIF LIQUIDE
Palmolive Bout. 32 oz **.99**

bas tous les jours

- COMPAREZ**
- SANDWICH SPREAD
Kraft Pot 24 oz **.82**

- SHAMPOOING
Brite Side pr cheveux ord. ou **1.11**

- SOUPE AUX TOMATES
Campbells **1.14**

SHORTENING VEGETAL
Crisco
Pqt 1 lb **.58**

PAINS DE SAVON
Steinberg, couleurs variées
Pqt de 8 **.69**

ANTIGEL
Pour pare-brise
Le gallon **.77**

FROMAGE TRANCHE
Canadien Kraft, tranches
Individuel Pqt 2 lb **1.97**

PATE A PAIN
Blanche, congelée Rhodes
Pqt 16 oz **.55**

MELANGE A GATEAU
Duncan Hines
Saveurs variées Pqt 19 oz **.49**

PECHES
En moitiés ou en tranches
De fant. Steinberg Bte 28 oz **.54**

COCKTAIL DE LEGUMES
E.D. Smith
Pot 28 oz **.40**

NECTAR DE PRUNES
Steinberg
Bout. 24 oz **.49**

SHAMPOOING
Brite Side pr cheveux ord. ou
gras Bout. 10 oz **1.11**

SOUPE
Prêtes-à-servir Heinz
Bte 8 oz **.13**

SAUCE A SALADE
Miracle Whip
Pot 16 oz **.51**

SOUPE AUX TOMATES
Campbells
Bte 10 oz **.14**

NESTLE QUIK
Bte 2 lb **1.05**

MACEDOINE
De choix Orchard King
Bte 19 oz **.28**

ACHAT BONI **DOUBLE ÉCONOMIE**
EAUX GAZEUSES
ICE CASTLE
BTE 10 OZ **11¢**

ACHAT BONI **DOUBLE ÉCONOMIE**
SOUPE AUX TOMATES
STEINBERG
BTE 10 OZ **12¢**

ACHAT BONI **DOUBLE ÉCONOMIE**
MACARONI ASSORTI
STEINBERG
PQT 2 LB **49¢**

ACHAT BONI **DOUBLE ÉCONOMIE**
JUS D'ORANGE
CONCENTRE, CONGELE
NATUREL, ORCHARD KING
BTE 12 1/2 OZ **38¢**

ACHAT BONI **DOUBLE ÉCONOMIE**
DETERGENT
TIDE
BTE ECON. **1.69**

ON PEUT COMPTER SUR NOS VIANDES



POULETS 2 à 4 LB
CONGELES
CANADA CATEGORIE "A"
65¢ LA LB



EPAULE DE PORC
FUME - GENRE "PICNIC"
87¢ LA LB



STEINBERG
BACON TRANCHE
SANS COUENNE
PQT 1 LB **1.09**
SAUCISSES FUMÉES
SANS PEAU
PQT 1 LB **95¢**

FESSE DE PORC frais
UN BOUT OU L'AUTRE
LA LB **1.09**

PORC HACHE
LA LB **1.19**

Boeuf haché Frais la lb **1.09**
Jarret de porc Congelé et charnu la lb **.59**
Gigot d'agneau Entier, congelé, Nouv.-Zélande la lb **1.29**
Foie de porc Congelé et tranché la lb **.73**
Tourtière Steinberg Pqt 16 oz **1.05**
Cuisses de poulet Congelées, Legrade Pqt 5 lb **3.69**
Roué cottage Fumé, Maple Leaf la lb **1.39**
Saucisses au porc Fraîches Steinberg, La lb **.79**
Parfait dessert Coorsh Pqt 13 oz **.39**
Fritures Flamingo Poulet et dinde Pqt 16 oz **1.39**
Croquettes de boeuf Holiday Farm Pqt 2 lb **2.53**
Aiglefin Pqt 5 lb **5.49**
Eperlans La lb **.60**
Bâtonnets de poisson de Goberge, 24 oz **1.59**

pm pâtisseries

TARTE AUX POMMES
AVEC OU SANS CANNELLE
STEINBERG 24 OZ — 8" CH. **49¢**

BEIGNES AU MIEL
GLACES, STEINBERG
PQT DE 12 **49¢**

Roué au chocolat Ou au citron Steinberg 10 oz **.39**

Brioche du carême Steinberg Pqt de 8 **.59**

Gâteau au chocolat Nouvelles-Orléans Glace au chocolat 14 oz **.48**

Brioche sucrées Aux fruits, Steinberg Pqt de 12 **.46**

Gâteau aux dattes Steinberg 14 oz **.39**

pm articles divers

Sable et sel Sac 25 lb **.89**
(Anti-dérapant 25 lb. .\$.1.39)

Tasses En grès CH. **.49**

Baïais à neige Avec grattoirs et éponges CH. **1.47**

pm fruits et légumes

BANANES CABANITA
Petites Sac en poly la lb **.13**

POMMES DE TERRE
De Québec, Canada no 1 Sac 10 lb Se conservent en hiver **.78**

PAMPLEMOUSSES
De Floride, à chair blanche Grosseur 48 8 pour **.95**

CÉLÉRI PASCAL
De Floride, grosseur 24 Canada no 1 Le pied **.39**

POMMES SPARTAN
De C.B. Extra de fantaisie la lb **.31**

CHOU VERT
De Floride Canada no 1 CH. **.30**



L'OEIL
SUR
LE SPORT

par
Noël
Bouchard

POTINS DE LA SEMAINE

Les Voyageurs de Rimouski de la Ligue Junior "B" Régionale du Bas Saint-Laurent ont libéré les joueurs Harold Tremblay (numéro 16) et Bruno Saint-Laurent (numéro 7). Ce dernier n'a pas joué souvent. Ses apparitions étaient peu nombreuses au cours d'un match. En 15 joutes, sa fiche individuelle est "vierge" tandis qu'Harold Tremblay en 16 parties il a réussi 3 francs buts et deux aides. Il a passé 36 minutes au banc des pénalités...

La ligue de Ballon sur Glace de Rimouski organise un tournoi pour les 1, 2 et 3 février prochains au colisée local. Plusieurs équipes seront de la "fête"

à cette occasion. Les équipes intéressées tant masculine que féminine de la région sont invitées à faire leur inscription le plus rapidement possible. Les places sont limitées...

C'est un tournoi de classe dite: ouverte... Les frais d'inscriptions sont de vingt dollars par équipe et la date limite est lundi soir 28 janvier minuit. Pour de plus amples renseignements et pour inscriptions vous n'avez qu'à communiquer avec Monsieur Pierre Ouellet, CEGEP de Rimouski, 60 ouest de l'Évêché...

On m'informe que chez les

Les Aiglons savonnent les As 6 à 1

Vendredi dernier les As d'Amqui ont été humiliés à l'aréna de Mont-Joli par les Aiglons au pointage de 6 à 1 pendant qu'à Rimouski, les Voyageurs mettent fin à une série de cinq défaites consécutives et d'une nulle, en remportant une précieuse victoire de 8 à 6 sur les Albatros de Rivière-du-Loup. Jean Beauchemin et René La-

voie ont dirigé l'attaque des gagnants avec deux buts chacun. Réjean Lechasseur (numéro 8) et André Bonneau complétèrent la fiche des Aiglons.

C'est Jean-Marc Michaud qui évita le blanchissage pour Amqui.

La rencontre fut extrêmement dure et les officiels ont eu fort à faire lors des batailles. Ré-

hommes les 32 premières équipes seront acceptées tandis que chez les femmes ce sont les 16 premières formations qui feront leurs demandes qui auront la priorité.

Est-ce trop vous demander messieurs qui s'occupent de la LIGUE SENIOR DE BALLON SUR GLACE (la ligue dont fait partie le CEGEP et Neigette) que j'aie votre cédule de la présente saison?... Merci de votre collaboration...

Voici les résultats des parties disputées mercredi dernier au Colisée de Rimouski: Collège de Rimouski (CEGEP) a défait l'équipe de la résidence au pointage de 2 à 1. Roger Patry et Allan Guay enfilèrent les deux buts des gagnants tandis que René Rouleau évita le blanchissage à son équipe. Dans la seconde rencontre, le Saint-Robert a blanchi le "Vieux Boghey 3 à 0. Benoit Leclerc, Gilles Lévesque et Raymond Roy furent les pointeurs.

Dans la dernière partie au programme, Saint-Narcisse a vaincu la Neigette au compte de 5 à 0. François Vignola et Pierre Proulx ont dirigé l'attaque des gagnants avec deux buts chacun. L'autre filet appartient à Daniel Lévesque...

Jean Lechasseur, défenseur des Aiglons en est venu aux coups avec Francis Couturier des As. Ce dernier a reçu une punition majeure pour tentative de blesser l'adversaire. Couturier lui administra un coup de patins à l'estomac, ce qui lui valu automatiquement une punition de match. Son cas a été référé au Comité de discipline de la Fédération et une sentence suivra dans les prochaines semaines. On se souviendra que Georges Cyr des Bourgeois de Rimouski s'était vu décerner une punition similaire. Il a dû manquer 3 rencontres de son équipe à la suite de ce geste. Couturier aura-t-il la même sentence? C'est à prévoir. Attendons le résultat du Comité disciplinaire de la F.H.G.Q. division Bas St-Laurent.

Pendant ce temps à Rimouski, les Voyageurs renouaient avec la victoire grâce au deuxième filet de la soirée de Liguori Voyer enfilé à 18.50 minutes en troisième période. Réjean Babin et Nelson Sirois y allèrent eux aussi avec une paire de buts. Berthier Bédard et Benoit Hupé complétèrent la feuille de pointage des Rimouskois.

Michel April et Alain Lavoie furent les meilleurs chez les Albatros avec deux filets. Alain St-Pierre et Richard Paradis s'occupèrent des autres buts des Albatros. Jacques d'Amours n'a pas compté mais a reçu un 10 minutes de mauvaise conduite et une punition extrême d'inconduite quelques cinq minutes avant la fin du match. Ce dernier critiqua le travail d'un des deux juges de lignes.

Dimanche soir, au Colisée local, devant une bonne assistance, les Voyageurs et les Bourgeois ont fait match nul 5 à 5. Les Voyageurs menaient 3 à 0 après le premier vingt. Les Bourgeois sont revenus à la charge en seconde période alors qu'ils ont enfilés tous leurs buts en 6 minutes et 30 secondes. Réjean Babin a été la figure dominante avec un "truc de chapeau" pour les Voyageurs tandis que Marc Caron marqua deux filets pour les Bourgeois.

À Rivière-du-Loup, les Albatros et les Aiglons de Mont-Joli n'ont pu faire un maître. La rencontre s'est terminée au pointage de 4 à 4.

Après les matches de fin de semaine le classement de la ligue se lit comme suit: Bourgeois de Rimouski 25 points, Albatros de Rivière-du-Loup 21, Voyageurs de Rimouski et les As l'Amqui 14 points. Les Aiglons de Mont-Joli ferment la marche avec 10 points.

VEDETTE SUR LA GLACE

En collaboration avec "Les Productions Guy Cloutier - Marc Verreault", Export "A" vous présente LES SPECTACLES HOCKEY EXPORT "A". Hockey Export "A" visitera 25 villes du Québec et du Nouveau-Brunswick et ce, du 8 janvier au 3 février 1974.

Les artistes * suivants feront partie de l'équipe étoile aux couleurs d'Export "A":

Mimi Héту, Claude Provost, Phil Goyette, Johnny Farago, René Angeli, Guy Cloutier, Simon, Michel Pilon, Jacques Salvail, Michel Stax, Louis Parizeau (Sinners), Arthur (Sinners), Patrick Zabé, Yvan Côté, Michel Bergeron, Claude Landry, Serge Vaillancourt, Freddy Farago, Dollard St-Laurent.

* pas nécessairement tous pré-

sents à chaque joute.

Ces derniers affronteront des joueurs de C.J.B.R., tels que Denys Beaumont et Claude Couture et certains hockeyeurs des différents clubs sociaux...

Ils seront à Rimouski jeudi le 31 janvier à compter de 20 heures au Colisée local. Les autres arènes qui nous intéressent sont: à Matane le 22 janvier et Rivière-du-Loup le 30 janvier. Voici l'alignement des joueurs des vedettes...

Mimi Héту 1/2; Claude Provost 14; Phil Goyette 20; Johnny Farago 10; René Angeli 9; Guy Cloutier 4; Simon 1; Michel Pilon 12; Jacques Salvail 13; Michel Stax 15; Louis Parizeau 6; Arthur 8; Patrick Zabé 11; Yvan Côté 3; Michel Bergeron 2; Claude Landry 5; Serges Vaillancourt 7; Freddy Farago 16.

En motoneige : la prudence

Tout conducteur-motoneigiste qui circule la nuit, dans le brouillard ou alors qu'il neige, doit tenir allumés les phares avant et les feux arrières de sa motoneige.

Nul ne peut conduire une motoneige à une vitesse excessive ou d'une manière imprudente susceptible de mettre en péril la sécurité ou la vie des personnes ou la propriété.

Subordonnement à l'article 7.58 et sans en restreindre la portée, nul ne peut conduire une motoneige à une vitesse supérieure à celle indiquée aux panneaux de signalisation implantés dans la partie de sentier où il se trouve.

Nul ne peut conduire une motoneige à plus de 5 milles à l'heure en deça de 100 pieds de l'endroit où une personne s'abrite ou pratique, dans une aire aménagée à cette fin, un sport en plein air autre que celui de la motoneige.

Toute personne conduisant une motoneige est tenue de se conformer aux panneaux de signalisation.

Tout conducteur doit immobiliser temporairement sa motoneige:

a) à tout endroit et à toute intersection de sentiers où se trouve un signal d'arrêt obligatoire;

b) juste avant de traverser un chemin public ou un chemin privé ouvert à la circulation des

véhicules automobiles; et

c) avant de traverser une voie ferrée.

Toute personne qui circule en motoneige, doit obéir aux ordres ou signaux d'un exploitant, d'un agent de la paix ou d'un préposé de l'exploitant dans l'exercice de ses fonctions.

Tout conducteur de motoneige doit porter un casque protecteur conformément à l'article 7.32; tout passager d'une motoneige doit autant que possible en porter un.

Nul motoneigiste ne peut porter un foulard ou autre accessoire vestimentaire de manière à ce qu'il puisse être happé par le mécanisme de la motoneige par des branches d'arbres ou autres obstacles de même nature.

Toute personne qui conduit une motoneige, doit porter sur elle son permis de conduire et le certificat d'immatriculation de cette motoneige. Elle doit exhiber ces pièces sur demande de tout agent de la paix ou de toute personne autorisée par le bureau ou l'exploitant et munie d'un certificat d'identité signé par le directeur ou l'exploitant, selon le cas, attestant qu'elle est chargée de l'exécution du présent règlement. Pour les fins du présent article, les originaux du certificat et du permis peuvent être remplacés par une reproduction photographique ou un duplicata de ces pièces délivrés par le bureau.



UNE LUTTE A FINIR

La ligue Labatt de ballon sur glace en est déjà rendue à la moitié de la saison, dans une cédule de 24 parties. En effet, après 12 rencontres, la lutte se fait entre "Galeries de l'habit" et le "J.-B. Sirois", cette dernière équipe avec un recul de trois points sur la tête. "Bata" est bon troisième avec 8 points et J.-Guy Gendron Sport n'a qu'un seul point, soit un match nul au tout premier match de la saison contre "Bata" au compte de 3-3.

Cette semaine, l'équipe des "Galeries de l'habit" a fait une acquisition en Denis et Jean-Guy Michaud. On sait que cette équipe avait déjà en sa possession Richard et Pierre Michaud. C'est donc dire que les quatre frères sont sous le même toit. En tant que sportifs, Denis et Jean-Guy n'ont plus besoin de présentation.

Chez les compteurs, Bruno Larouche des "Galeries de l'habit" est devenu le premier compteur de 20 buts en fin de semaine dernière contre le gardien Ghislain Côté de "J.-Guy Gendron Sport". Ce but devait permettre à son équipe de l'emporter au compte de 2-1. Dans l'autre rencontre de vendredi, le

"J.-B. Sirois" a eu raison de "Bata" par le pointage de 4-0. Pierre Lévesque s'est mérité un huitième blanchissage en douze rencontres et il s'en va vers le trophée du meilleur cerbère de la ligue. Par contre, "Les Galeries de l'habit" ont le plus de buts comptés soit 52 en 12 rencontres dont 20 par Larouche et 16 par Roger Patry. La lutte pour le championnat des compteurs se fera probablement entre ces deux joueurs.

La deuxième moitié de la saison débutera vendredi prochain et tout le monde est invité à venir assister à ces rencontres qui procurent beaucoup d'émotions et de plaisir. La rivalité entre les 4 équipes est quelque chose à voir. Voici l'horaire des prochaines rencontres de la ligue LABATT de ballon sur glace:

— Vendredi 18 janvier 1974: (Pavillon)

23h30, J.-Guy Gendron vs J.-B. Sirois et fils

24h30, Galeries de l'habit vs Bata.

— Dimanche 20 janvier 1974, au Colisée:

23h15, J.-B. Sirois et fils vs Bata.

20h15, Galeries de l'habit vs J.-Guy Gendron.

Championnat intérieur à Rimouski

C'est samedi le 19 janvier 1974, dès 9h. 30 du matin que seront présentés les championnats intérieurs du territoire de la Mitis, à l'école Paul-Hubert de Rimouski. Il est d'ores et déjà assuré que les spectateurs pourront assister à des compétitions de niveau très élevé. En effet, même si la saison d'athlétisme intérieur est très jeune encore, plusieurs athlètes se sont déjà signalés sur le plan régional et même provincial.

Ce championnat est une étape vers le championnat régional qui aura lieu à Matane, le 26 janvier 1974. Ensuite, les champions régionaux dans chaque épreuve ou encore les athlètes qui auront atteint les standards fixés par la Fédération d'Athlétisme du Québec, prendront part aux championnats provinciaux. Ces championnats ont été fixés aux 23 et 24 février 1974 à Québec, pour les catégories Juvénile, Junior et Senior; et à Montréal, les 2 et 3 mars 1974, pour les catégories Benjamin et Cadet.

Plusieurs clubs de la région seront représentés à ces championnats. Du Club athlétique de Matane, les Michel Poulin, René Chouinard, Nelson Berthelot et autres. Du club Jesse Owens de St-Fabien, on attend les Jacques

Rioux, Nicole Belzile, Louise Michaud, Josée Bellavance, Yvon Therriault, Nellie Rioux et d'autres de très bon calibre. Les Spartiates d'Amqui délègueront certainement des athlètes reconnus tels que: Martin Viens, Renaud Pelletier, Mario Lamarre, Maryse Leblanc... Le nouveau club de Mont-Joli est attendu avec ses Butch Malloney, Peggy Bornes, Serge Vignola...

Enfin, le club Coubertin de Rimouski ne sera sûrement pas en reste avec des athlètes confirmés tels: Martine Bouchard, Françoise Dubé, Line Beaupré, Robert Lavoie, Jacques Plourde, France St-Pierre... En tout, plus de 150 athlètes des catégories Benjamin à Senior, tenteront de rivaliser d'adresse.

Cette rencontre sera sanctionnée par l'Association Régionale d'Athlétisme. On sait que cette association s'est donnée un élan et un dynamisme nouveau avec un bureau de direction complètement renouvelé dont le président est nul autre que Monsieur Denis Beaumont.

Donc, c'est un rendez-vous, Samedi le 19 janvier 1974, à 9h. 30 au Paul-Hubert. Venez encourager des jeunes athlètes qui s'entraînent fort depuis des mois; et qui méritent qu'on s'occupe d'eux, d'autant plus qu'aucun frais d'admission n'est exigé.

CODE D'ETHIQUE DU MOTONEIGISTE

- 1— Je serai un bon sportsman. Je me rends compte que les gens peuvent juger tous ceux qui font de la motoneige d'après mon propre comportement. J'usurai de mon influence auprès d'autres propriétaires de motoneige pour promouvoir chez tous les adeptes de ce sport une conduite digne d'un sportsman respectable.
- 2— Je ne jetterai pas de détritus sur les pistes ou sur les terrains de camping. Je ne polluerai pas les lacs et ruisseaux.
- 3— Je n'endommagerai pas les arbres vivants, les buissons et autres spécimens de la flore environnante.
- 4— Je respecterai les droits et la propriété d'autrui.
- 5— Je donnerai volontiers un coup de main chaque fois que je verrai quelqu'un en panne.
- 6— Je mettrai mon véhicule et ma personne à la disposition des autorités chaque fois qu'il sera nécessaire d'organiser une opération de recherche et de sauvetage.
- 7— Je ne nuirai pas aux skieurs, aux alpinistes, aux raquetteurs, aux pêcheurs, ni aux autres sportsmen qui pratiquent des sports d'hiver. Je respecterai leur droit; eux aussi doivent pouvoir profiter pleinement de toutes les possibilités récréatives à notre disposition.
- 8— J'apprendrai et je respecterai tous les règlements et lois des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux régissant l'utilisation de la motoneige dans tous les secteurs où j'utilise la mienne. Lorsque j'utiliserai des terrains publics, j'aviserai les autorités en cause.
- 9— Je ne nuirai pas à la faune. J'éviterai de m'approcher des régions où il est affiché que le territoire est un sanctuaire pour le gibier à plume ou à poil.

Dans la ligue nationale



Si vous pouvez compter sur les services d'une vedette, d'un couple de joueurs ordinaires mais qui ne cessent jamais de travailler et aussi d'un joueur acquis au repêchage qui se distingue comme il se doit, vous pouvez alors espérer aligner un club victorieux dans la Ligue Nationale de Hockey. C'est précisément ce qu'ont fait les blues de St. Louis encore cette année et c'est ce qui explique d'ailleurs leurs succès et le fait aussi qu'ils n'ont jamais raté les éliminatoires. Garry Unger, 26 ans, joueur de centre, est la vedette reconnue du club et donc son pilier no 1. Depuis sa venue aux Blues — il vint à St. Louis avec Wayne Connelly lors d'un échange avec Detroit pour Red Berenson et Tim Ecclestone — le 6 février 1971, Unger a compté 109 buts et amassé 105 assistances pour un total de 214 points en 219 joutes. Il est d'ailleurs devenu "l'homme de fer" du circuit avec à son actif jusqu'ici 440 joutes consécutives et depuis qu'il est revenu régulier, avec Detroit en 1968-69, il n'a jamais compté moins de 24 buts par saison et il en compta même 42 à Detroit en 1969-70 et 41 l'an dernier, cette fois à St. Louis.

Lou Angotti et Glen Sather sont les "joueurs ordinaires" des Blues et on dit d'eux qu'ils donnent constamment 110% d'eux-mêmes au jeu. Angotti, 36 ans, en est à son 5e club dans la LHN et, avec 10 buts et 18 assistances en 35 parties, semble devoir connaître la meilleure saison de sa carrière. C'est en 1967-68 qu'il a le mieux fait jusqu'ici avec 12 buts et 37 assistances, soit 49 points, quand il s'alignait avec le Philadelphie. Il fut acquis par les Blues au repêchage, des Black Hawks de Chicago, le 12 juin 1973. Sather, lui, est âgé de 30 ans et il est passé aux Blues des Rangers de New York, avec René Villemure, lors d'un échange pour Jack Egers, le 28 octobre dernier. Depuis lors, il a amassé 27 points, soit 9 buts et 18 assistances. Il n'a jamais réussi plus de 26 points dans une seule saison avant cette année et mentionnons que 5 des buts de Sather et aussi trois des buts d'Angotti, ont été des buts vainqueurs pour les Blues, jusqu'ici cette saison.

Le joueur acquis au repêchage et qui se distingue grandement est le jeune gardien de buts John Davidson. Il fut le 1er choix des Blues au repêchage de 1973 chez les amateurs et Davidson (repêché des Centennials de Calgary) est vite devenu un des rares gardiens qui ait fait le saut directement à la LHN sans passer par une autre ligue. En 21 joutes avec St. Louis cette saison, Davidson a conservé une excellente moyenne de 2:53 buts alloués par partie et il s'en est tiré jusqu'ici avec 9 victoires, 7 défaites et cinq joutes nulles. Avec Wayne Stephenson, il a permis aux Blues de se hisser au 3e rang, en ce qui a trait aux gardiens de la LHN depuis le début du calendrier et c'est dire que le jeune Davidson devra être sérieusement considéré lors du scrutin en marge du trophée Calder remis annuellement à la Recrue de l'année.

Chez les compteurs de la Nationale, Phil Esposito, du Boston, est toujours le meneur avec 37 buts et 41 assistances, soit 78 points et il maintient donc son avance de 15 points sur son coéquipier Bobby Orr qui est en 2e place avec 63 points dont le plus fort total d'assistances, 44. Au cours de la semaine dernière, Orr est devenu le premier joueur de défense de l'histoire de la LHN à compter 200 buts, quand il y est allé de deux buts contre les Rangers de New York. Un 3e Bruin, Ken Hodge, occupe le 3e rang avec 55 points et c'est cinq de plus que Richard Martin, le brillant jeune compteur des Sabres de Buffalo, qui est en 4e place.

La plus ancienne discipline du monde

Le YOGA INTEGRAL est un art de vivre qui apporte la santé, le bonheur. Comment arrive-t-on à de si merveilleux résultats? Trois éléments sont nécessaires: asanas, (postures) respiration et concentration. Reprenons maintenant chacun de ces trois éléments. Dans chaque pose, le corps part d'un état de détente, de décontraction, pour se contracter pendant l'exécution de la pose. La pose finie, on reprend la détente. Les poses apportent une grande quantité d'énergie que le corps emmagasine et canalise vers une action interne: d'où la nécessité de l'immobilisation. Ces forces internes servent à revitaliser le système nerveux ou tout autre point déficient de notre corps.

Respirer c'est vivre: et on peut ajouter: bien respirer c'est bien vivre. Tous les phénomènes

vitaux sont liés à des processus d'oxydation et de réduction sans oxygène. Qu'un sang pauvre en oxygène circule dans vos artères, et la vitalité de chacune de vos cellules s'en trouve amoindrie. Non seulement nous respirons mal, mais la qualité de l'air respiré est plus que douteuse, d'où notre manque de résistance aux maladies, à la fatigue, notre répugnance à tout effort physique, notre nervosité, notre irritabilité. Voici les bénéfices que Swami Sivananda, médecin, attribue à la respiration yogique: "Le corps devient fort et sain; l'excès de graisse disparaît, le visage respire, les yeux scintillent et un charme particulier se dégage de toute la personnalité. La voix devient douce et mélodieuse. La maladie n'a plus de prise sur l'adepte. La digestion se fait avec aisance.

Le corps tout entier se purifie, l'esprit se concentre aisément. La pratique constante éveille les forces latentes, amène le bonheur et la paix."

La concentration est le seul moyen de se débarrasser des misères et tribulations de ce monde. Celui qui la pratique, jouira d'une bonne santé comme d'une agréable et saine vision mentale. Il peut parvenir à une connaissance pénétrante. Il peut faire tout travail avec une plus grande efficacité. La concentration purifie et calme les émotions qui surgissent: fortifie le courant de la pensée et clarifie les idées.

Ces trois éléments réunis dans un cours de Yoga, procurent SANTE ET BONHEUR.

Note: ce texte a été tiré du journal "L'Avant-Poste Gaspésien" d'Amqui...

POUR LES INTERESSES:

Ceci a pour but premier de renseigner les amateurs de hockey et toutes les autres personnes intéressées de près ou de loin à ce sport...

Depuis l'ouverture de la saison 1973-74 dans la LIGUE JUNIOR "B" REGIONALE DU BAS SAINT-LAURENT le 11 novembre dernier, voici ce que donne la compilation du tableau des arbitres-en-charge et des juges de lignes de la Fédération du Hockey sur Glace du Québec, qui me dit-on, sont sous la "responsabilité" de Richard Michaud de Trois-Pistoles. A vous de juger des GAINS NETS de chacun de ces cavaliers du sifflet. Ces chiffres s'étendent sur une période de 40 jours, soit du 11 novembre 1973 au 1er janvier 74.

A noter que l'arbitre-en-chef reçoit un certain montant d'argent de ces officiels avant l'ouverture de la saison et un autre montant d'argent de la Fédération du Hockey sur Glace du Québec. Ceci pour défrayer les frais lors des appointements de ces officiels...

Les tarifs de ces derniers se lisent comme suit: arbitre-en-charge d'un match "empoche" 20 dollars tandis que le juge de ligne ne reçoit que 10 dollars.

En ce qui a trait aux transports voici les différents prix que paie l'équipe locale: a) entre Rimouski et Amqui: 10 dollars; b) entre Rimouski et Mont-Joli: \$5.00; c) entre Rimouski et Rivière-du-Loup: \$10.00; d) entre Mont-Joli et Rivière-du-Loup: \$15.00; e) entre Trois-Pistoles et Amqui: \$15.00; f) entre Trois-Pistoles et Mont-Joli: \$10.00 et h) entre Trois-Pistoles et Rimouski: \$5. A VOUS DE CALCULER MAINTENANT...

RICHARD MICHAUD le chef des arbitres: 7 parties en charge et deux comme juge de ligne; en plus de \$65.00 en transport. JACQUES ROY de Rimouski: 5 rencontres en charge et deux en tant que juge de ligne; 45 dollars en transport. BERNARD COTE de Rimouski: en charge 7 et deux comme juge de ligne; \$40.00 pour le transport. YVES THERRIEULT de

Rivière-du-Loup: 5 matches en charge et trois comme juge de ligne. Une seule joute en dehors de Rivière-du-Loup. Ce fut le 2 décembre à Rimouski. A vrai dire, c'est un homme pour les parties locales des Albatros. FERNAND MICHAUD de Rimouski: 3 matches en charge contre 4 en tant que juge de ligne. Une seule à l'étranger et ce fut la partie d'ouverture le 11 novembre à Amqui. JEAN-LOUIS TREMBLAY de Rimouski: 4 en charge et 3 joutes comme juge de ligne. Ces sept parties ont été officieuses à Rimouski.

Marcel Lavoie (Rivière-du-Loup), Roland Duranceau, Conrad Duchesne et Langis Rouleau (Rimouski), Marc Hins, Jacques Michaud, Gilles Arseneault et Georges Jalbert (Mont-Joli); Daniel Bouillon (Amqui) et Claude Gagnon (Rivière-du-Loup) sont des juges de lignes dont le nombre varie entre 2 et 7 rencontres avec peu de voyage... Attendons maintenant les cris et les grincements de dents...

Noël Bouchard

Voix et images du pays

Les Presses de l'Université du Québec annoncent la parution du septième numéro de Voix et Images du Pays: c'est le deuxième depuis sa transformation. La nouvelle formule présente quatre sections: études, lectures d'oeuvres, notes ou contre-notes et inédits. Un volume de 272 pages (6% x 7%) broché.

Voix et Images du Pays VI est paru au printemps 1973, Voix et Images du Pays VII vient de paraître. Voix et Images du Pays VIII paraîtra au printemps 1974. Ainsi dorénavant, Voix et Images du Pays publiera deux numéros par année. Un au printemps et un à l'automne.

Voix et Images du Pays est l'une des rares publications au Québec consacrée exclusivement à l'étude de la littérature québécoise. La démarche de Voix et Images du Pays insère toujours le phénomène littéraire québécois dans son contexte historique, politique et social. Puisque littérature et société sont intimement liés dans Voix et Images du Pays, la section notes ou contre-notes peut présenter des textes sur la politique, l'histoire, le cinéma, le sport — sur tous ce qui constitue la culture québécoise entendue dans son sens le plus vaste comme le plus spé-

cifique. Ce qui rend l'approche de Voix et Images du Pays multidisciplinaire) De l'analyse thématique à l'analyse structurale en passant par des approches carrément sociologiques les méthodes de critique sont très variées. La section Inédits offre des textes dramatiques présentés antérieurement soit à la radio, soit à la télévision.

Reste à espérer que Voix et Images du Pays réussisse à nous définir dans toutes nos dimensions — qu'il ne soit pas qu'une soupape rendant possible la perpétuation de l'incertitude du pays.

Au sommaire de Voix et Images du Pays VII
ETUDES
Essai de psychocritique d'Agaguk, d'Yves Trérialult
D'un "équilibre impondérable" à une "violence élémentaire"

Les romans de Parti pris ou le difficile accès à la parole
LECTURES D'OEUVRES
Nelligan et le feu
Alfred Desrochers, critique
"Sauls" de Saint-Denis Garneau: une esquisse?
André Langevin, essayiste (1946-1969)

Sentiments de l'espace et images du temps chez quelques écrivains québécois

NOTES ou CONTRE-NOTES
Balzac et le jeu des mots de François Bilodeau: trop et trop peu

Les Québécois, le hockey et le Graal

INEDITES
There is a Bomb in the Mailbox de Jacques Godbout
VOIX ET IMAGES DU PAYS VII
par Renaud Bérubé et collaborateurs

Personnalité Sportive 1973

C'est lundi le 21 janvier que sera connu la personnalité sportive de l'année dans Rimouski, lors du souper du club Lions à l'hôtel Normandie de Rimouski-Est.

L'année dernière Jacques Tremblay figure très connue sur la scène sportive avait remporté ce titre. Ce dernier s'occupe de l'équipe les Voyageurs Juniors de Rimouski en tant qu'instructeur. Qui remportera ce titre cette année?...

COMMUNIQUE DE L'AIDE MISSIONNAIRE

Le directeur et le Conseil de l'Aide Missionnaire offrent leurs meilleurs souhaits de "Bonne Année" en témoignage de reconnaissance et de gratitude pour la si belle générosité du grand Rimouski, à l'occasion de la soirée missionnaire et de l'encouragement au kiosque lors de l'exposition régionale.

Un grand merci à tous, de tout coeur. Les cadeaux pour la raffle lors de la soirée missionnaire furent gagnés par:

1er prix: no 01748, 1 fauteuil berçant, don du magasin Gérard Blais, gagné par M. Adéodat Ouellet, St-Yves.

2e prix: no 00179, 1 horloge, don de la bijouterie St-Germain gagnée par M. Antonio Bernier, 686, 4e rue, St-Pie X.

3e prix: no 7511, bon d'une valeur de \$25.00, don du magasin Talon Ltée, gagné par Mme Yvan Sirois, 239 St-René.

4e prix: no 00222, une montre, don de la bijouterie Fournier, gagnée par M. Cyrille Lapointe, Ste-Luce.

5e prix: no 6925, 1 pneu, don du magasin Demers, gagné par M. Edmond Pineault, St-Germain.

6e prix: no 9636, 2 gallons de peinture, don du magasin Adrien Guay, gagné par Mme Wilfrid Gagné du Foyer Sacré-Coeur.

7e prix: no 8426, 1 pantalon pour dames, don du magasin Au Rayon du Coupon, gagné par Locky Clouston, St-Yves.

8e prix: no 9621, matériel pour robe, don du magasin Châtelaine, gagné par Mme Albert Brisson du Foyer Sacré-Coeur.

9e prix: no 900219, 1 plante vivace, don de Ruth Fleuriste, gagnée par Nick Poirier, 44 de l'Auvergne.

Dimanche 18 novembre, à la sacristie de la Cathédrale, sous la présidence du nouveau directeur, M. le curé Euclide Ouellet, eut lieu l'élection annuelle de l'exécutif du Conseil de l'Aide Missionnaire dont le résultat fut le suivant:

Directeur, M. Euclide Ouellet,

curé de la Cathédrale; présidente, Mme Arthur Denis, sortant de charge fut réélue à l'unanimité; Mme J. Bte Desjardins a été nommée à la vice-présidence. Mlle Marie-Anna Poirier, 2e vice-présidente. Mme Adéodat Poirier a été réélue secrétaire pour un autre terme. La trésorerie a été confiée à Mlle Yvonne Parent, M. François Dumais a été nommé assistant-trésorier.

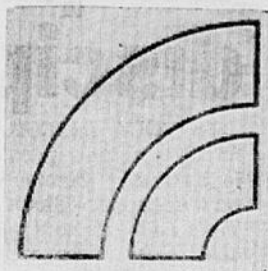
Les conseillers sont: Sr Blantine D'Amours de l'Institut Mgr Courchesne, Sr Rita Ménard et Georgette Gilbert de l'hôpital St-Joseph, Sr Germaine Deschesnes et Elise Picard, s.s.r. Nous avons aussi la collaboration des s.s. Ursulines, du Foyer Sacré-Coeur et du Clergé. Mlle Jeanne Poirier, Mme Eliud Pelletier, Mlle Germaine Bélanger, Mmes François Dumais et Jos. Hupé, M. Louis Lévesque.

Il y a eu formation d'un conseil dans chaque paroisse de la banlieue, nous donnerons un compte-rendu dans un prochain numéro.

Voici la liste des missionnaires qui ont bénéficié de chèques de \$100.00 chacun: Les Pères André et Conrad Blais, O.M.I.; Roger Bélanger, p.b.; l'abbé Hervé Bossé ancien vicaire à la Cathédrale, les pères Jean-Marie Côté, o.m.i., Jean Desjardins, s.s.s., Gérard Deschesne, o.m.i., Pierre Dumais missions africaines, Marcellin Lévesque, p.b., Claude Pelletier, s.s. Apôtres, Jacques Palace, p.b., Emile Rioux, p.m.e., François Picard, capucin, Paul St-Pierre, p.m.e., frère Emmanuel St-Pierre, capucin, pères Francis Thibeault, p.b., Raymond Gamache, p.m.e., frère Alphonse Beaulieu, p.b., Sr Céline April, s.s.r., \$50.00 à pères Armand Pelletier, p.b. \$200, Edouard Gagné, \$125.00; Alphonse Hammond, o.m.i., \$125.

Notre directeur nous encouragea et nous dit que l'oeuvre est louable et comme le démontre le compte-rendu, l'organisation va bon train.

La secrétaire.



CEGEP DE RIMOUSKI

SERVICES PEDAGOGIQUES
EDUCATION PERMANENTE

Programme aquatique

COURS DE NATATION

Adultes	Dimanche	19h30	Natation 1A	Groupe 01
	Lundi	19h00	Natation 1A	Groupe 02
	Mardi	19h00	Natation 1B	Groupe 03
		21h00	Natation IIB	Groupe 04
		22h00	Natation III	Groupe 05
	Mercredi	19h00	Natation IB	Groupe 06
	Jeudi	19h00	Natation IA	Groupe 07
		21h00	Natation IIA	Groupe 08
		22h00	Natation IIA	Groupe 09
	Vendredi	19h00	Natation IB	Groupe 10
Jeunes	Samedi	9h30	Natation IA	Groupe 11
		10h30	Natation IIB	Groupe 12
		11h30	Natation III	Groupe 13
		14h30	Natation IB	Groupe 14
		15h30	Natation IIA	Groupe 15
	Dimanche	9h30	Natation IA	Groupe 16
		10h30	Natation IIA	Groupe 17
		11h30	Natation IA	Groupe 18
		14h30	Natation IB	Groupe 19
		15h30	Natation IIA	Groupe 20

ORIENTATION DANS LES GROUPES

Natation IA (pré-juvénile):	groupe "débutant (e) s" se définit comme un groupe de personnes ne possédant aucune habileté aquatique.
Natation IB (juvénile):	groupe "acclimaté (e) s à l'eau" se définit comme un groupe de personnes qui possèdent des notions aquatiques et qui nagent une distance maximum de 10 à 20 pieds (soit une largeur de piscine).
Natation IIA (junior):	groupe "nageurs valables" se définit comme un groupe qui nage sur le dos, sur le ventre (côté) plus de 20 pieds et moins de 60 pieds.
Natation IIB (junior):	groupe "nageurs moyens" se définit comme un groupe qui a acquis une partie des habiletés de natation IIA et nage au moins 60 pieds (nage dorsale) (nage ventrale ou costale).
Natation III (intermédiaire senior):	groupe "bons nageurs" se définit comme un groupe qui peut nager au moins 4 longueurs (240 pieds) continuellement, (nage ventrale ou costale) et, après un repos, 4 longueurs (nage dorsale).

BAINS LIBRES — Public

Jeunes	Dimanche	13h00 à 14h30
	Samedi	13h00 à 14h30
Adultes	Dimanche	20h30 à 22h00
	Vendredi	22h00 à 23h00
	Samedi	20h30 à 22h00

Inscription aux cours: Une nouvelle formule d'inscription devra décongeler l'entrée...

Adultes Vendredi le 18 janvier: de 19h30 à 22h00, local D-118
Coût: \$20.00 payable à l'inscription

Jeunes Samedi le 19 janvier: de 10h00 à 12h00, local D-118
Coût: \$11.00 payable à l'inscription

Début des cours: Lundi le 21 février 1974.

N. B. Aucune inscription ne sera acceptée par téléphone.

Jean-Pierre Thiboutot
Responsable des cours hors-cycle
Service de l'éducation permanente
CEGEP de Rimouski
60 ouest Evêché
Rimouski

Le RIMOUSKOIS le journal de la FEMME AVISÉE

Les annonceurs de notre
journal atteignent

10,500 foyers
de notre région,
CHAQUE SEMAINE.

Donc une annonce dans

Le RIMOUSKOIS
est la plus GRANDE GARANTIE
de vendre vos marchandises.

Une annonce dans

Le RIMOUSKOIS
coûte peu et rapporte BEAUCOUP!
FAITES-EN L'EXPERIENCE!

Message de Mgr l'Archevêque

MESSAGE DE MGR L'ARCHEVÊQUE A TOUS LES DIOCESAINS EN CE DEBUT DE L'ANNEE 1974

"L'année sainte: rénovation intérieure et réconciliation"

Depuis le premier dimanche de l'Avent nous sommes entrés dans l'Année Sainte proclamée par Notre Saint Père le Pape.

Vous avez répondu en grand nombre et avec beaucoup de ferveur à l'invitation qui vous a été faite par vos Pasteurs et vous avez participé durant l'Avent à une fervente démarche de réconciliation avec le Seigneur, avec vos frères et avec vous-mêmes.

L'effort que nous avons fait tous ensemble, pour assurer le succès de cette pastorale de la pénitence et de la réconciliation a été couronné de succès. Les échos qui me viennent des paroisses, des institutions et des écoles sont fort encourageants et je tiens à vous dire combien j'ai été touché par votre réponse à l'appel que nous, vos Pasteurs, vous avions lancé.

Refaire l'homme du dedans

Le Saint Père nous a proposé l'Année Sainte comme un geste de rénovation intérieure et de réconciliation. Voilà l'objectif que nous avons poursuivi durant l'Avent 1973. Cette démarche de réconciliation, je vous invite instamment dans le Seigneur à la vivre et à l'approfondir tout au long de l'année Sainte.

Pour vous décrire les urgences auxquelles l'Année Sainte veut être une réponse, j'emprunte les paroles mêmes du Saint Père, elles "collent" tellement aux réalités de notre vie quotidienne.

"Ce qui constitue l'essentiel de l'Année Sainte, c'est le renouvellement intérieur de

l'homme: de l'homme qui pense et qui, dans son effort de pensée, a perdu la certitude de la vérité;

— de l'homme qui travaille, et qui, dans son travail, a ressenti qu'il était tellement tourné vers l'extérieur qu'il ne possédait plus assez sa vie intérieure;

— de l'homme qui jouit et se divertit en utilisant tellement les moyens qui excitent chez lui une expérience de plaisirs, qu'il tombe bien vite dans l'ennui et la désillusion.

Il faut refaire l'homme du dedans. Voilà ce que l'Évangile appelle conversion, pénitence".

Ces paroles rejoignent la réalité de notre vie quotidienne: nous vivons si vite que nous sentons non seulement le besoin de retrouver un nouvel équilibre intérieur mais surtout l'urgence de changer notre vie pour prolonger la réconciliation vécue au cours de l'Avent. Peut-être même sentons-nous la nécessité d'une prière en profondeur tant au niveau personnel que communautaire.

Rencontre et cinquième saison

Ce besoin d'entrer en soi-même et de prier se manifeste de plus en plus, nous le sentons bien, dans la vie de l'Église tout entière, tant chez les adultes que chez les jeunes. Qu'il suffise de mentionner tous ces mouvements de prière qui surgissent partout: la Rencontre, les mouvements charismatiques, l'Armée de Marie, les formes (parfois exotiques) de prière chez les jeunes, les Camps liturgiques, la "Cinquième Saison", etc.

Nous tous qui cherchons des zones de silence dans le tourbillon de notre vie quotidienne, nous nous sentons interrogés, mis en question par notre propre rythme de vie. L'Esprit nous invite à y répondre au creux de notre cœur:

— Avons-nous perdu le sens de la prière personnelle?

— Vivons-nous tellement à fleur de peau que nous avons peur d'entrer en nous-mêmes?

— Aimons-nous assez le Christ pour lui donner quelques instants de prière gratuite?

— Avons-nous encore cette conviction que la prière est la respiration même de la vie chrétienne?

— Sommes-nous convaincus que l'on ne peut véritablement vivre notre foi et notre espérance qu'à la condition de retrouver les voies d'une prière authentique?

— Avons-nous la conviction que notre prière personnelle s'étiolée si elle n'est pas soutenue par la prière familiale et communautaire?

Vous tous qui avez la nostalgie de la prière "traditionnelle", ou qui vous demandez si l'on peut encore prier avec les prières "appries sur les genoux de sa mère", je vous invite à conserver ces formes de prière qui vous ont soutenus et conduits à travers les années. On ne change pas soudainement le rythme de sa vie de prière. Ce qui importe surtout, c'est qu'un "esprit nouveau et un cœur nouveau" animent votre prière afin qu'elle soit véritablement une conversation avec le Seigneur, notre Père, et une rencontre avec le Christ, notre Frère. Prenez les voies de prière qui vous

conduisent au Seigneur!
Une messe dominicale plus collée à la vie quotidienne

Quant à vous, mes chers diocésains, qui souhaitez vivre une messe dominicale plus "collée" à votre vie quotidienne, je vous invite à répondre de vous-mêmes à cette attente par un effort constant de participation active. Vos Pasteurs ont besoin de votre participation et la souhaitent de tout leur cœur.

Durant l'Année Sainte, il serait souhaitable que grâce à votre participation, chacune de nos paroisses puisse assurer la qualité accrue de sa prière communautaire.

À l'intérieur de notre liturgie dominicale, nous nous sentons parfois à l'étroit: on est "pressé". Et pourtant, nous sommes au beau milieu du loisir de fin de semaine! N'y aurait-il pas place pour des temps de silence nécessaires à la réflexion personnelle et à l'action de grâces.
Triduum et Gospel Night

Plusieurs d'entre vous souhaitent de tout cœur que soient rétablies certaines formes de célébrations populaires jadis très répandues: heures saintes, triduum, retraites, etc. Ces formes de dévotion ont sans doute soutenu et favorisé l'expression de notre foi. Loin de les rejeter, l'Année Sainte est un temps choisi pour les reprendre, à condition de les revaloriser et d'en retrouver l'esprit et les valeurs profondes.

Toutefois, ces dévotions traditionnelles répondent moins qu'auparavant au besoin de prière d'un nombre croissant parmi nous. C'est pourquoi elles ne doivent pas être privilégiées au dépens de d'autres réunions communautaires telles les célébrations de la Parole, les "Gospel Night", les partages évangéliques, etc. Ces réunions semblent rejoindre davantage un

certain nombre d'entre nous.

Je vous invite à participer à ces célébrations et même à les susciter en accueillant avec joie la collaboration de toutes les bonnes volontés. Et surtout, il ne faudrait pas qu'aucun de ces groupes ne dégénère en un petit cénacle d'initiés, fermé sur lui-même.

Eglise d'aujourd'hui et de demain

Je m'adresse à vous, les jeunes, avec une affection fraternelle. Vous recherchez des formes personnelles de prière qui répondent mieux à vos mentalités et à votre rythme de vie. Cette insistance donnée à la prière en cette Année Sainte vous dit, certes, quelque chose. L'Année Sainte a déjà suscité parmi vous un effort très encourageant, car vous avez participé en grand nombre et avec intensité aux célébrations du sacrement de la Réconciliation.

Votre propension au silence, votre clauvoyance du lendemain, votre esprit méditatif vous achèment vers des formes renouvelées d'approche de l'Esprit. Je souhaite que votre créativité de jeunes nous aide à retrouver les formes de prière qui conviennent le mieux à l'Église d'aujourd'hui et de demain. Les chrétiens plus âgés ont besoin de vous dans chacune de vos paroisses: apportez-leur l'espérance et le souffle de l'avenir.

Mon appel restera-t-il sans écho? Une réponse positive viendra, je le souhaite vivement, en ce temps privilégié de l'année Sainte même s'il vous faut aller à contre-courant du conformisme qu'impose votre milieu.

Nostalgie de la pratique religieuse

Il y en a parmi nous, qui, profondément blessés par la vie à cause de situations personnelles difficiles, ont dû quitter la réception des sacrements. Vous é-

(Suite à la page 12)

GRANDE VENTE de JANVIER

POELE ELECTRIQUE



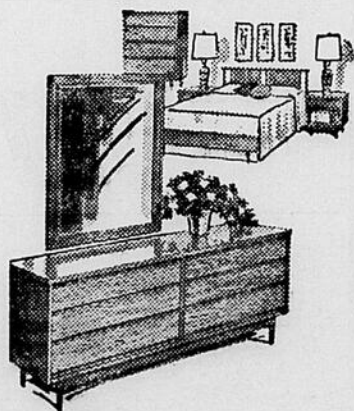
30 POUCES

Prix régulier \$249.00

EN GRAND SPECIAL

\$195.

SET DE CHAMBRE



Prix régulier \$199.00

EN GRAND SPECIAL

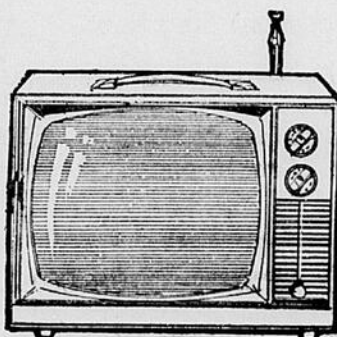
\$169.

TV

COULEUR

"PHILCO FORD"

20 POUCES



Prix régulier \$499.00

EN GRAND SPECIAL

\$429.

SECHEUSE

Prix régulier \$189.00

En grand spécial **\$159.**

LOT DE peintures

à partir de **\$7.95**

SET DE CUISINE



Prix régulier \$239.00

En grand spécial **169.**

PETIT RADIO TRANSISTOR

Prix régulier \$7.95

En grand spécial **4.75**

QUANTITE LIMITEE

FLORENT ST-PIERRE MEUBLES ENR.

239 ouest rue St-Joseph

— ST-ROBERT —

Tél. 723-6814

J'me Marie, j'me Marie pas

Quelle place les femmes accordent-elles à l'amour dans leur vie? Le choix du mariage, comme mode de vie, leur permet-il de se réaliser en tant qu'elles-mêmes? La maternité peut-elle être dissociée de la relation avec l'homme? Telles sont quelques-unes des questions que pose *J'me marie, j'me marie pas*, film de Mireille Dansereau, réalisé à l'Office national du film pour Société Nouvelle/Challenge for Change, dans le cadre du programme *En tant que femmes*, programme axé sur la recherche d'identité de la femme québécoise.

J'me marie? J'me marie pas? Dilemme auquel toute femme fait face un jour ou l'autre de sa vie... Pour éclairer la question — non pour la trancher — quatre femmes de la génération des 28-30 ans, en quête de leur libération s'expriment en toute liberté. Toutes ont opté pour leur réalisation personnelle, ont trouvé, pour y parvenir, des solutions inédites, dans ou hors le mariage, et ont osé les vivre, transformant de façon radicale, souvent, des rôles que l'on avait crus immuables. Rencontrées dans le décor qu'elles se sont donné, seules ou avec les êtres qu'elles ont choisis, elles disent ce que toute femme a pu ressentir ou désirer sans pouvoir l'exprimer ou le vivre. Francine, mariée à vingt-huit ans, s'est séparée un an plus tard: mariage et réalisation de soi, dit-elle, sont incompatibles pour la femme. Linda, décide d'assumer seule la responsabilité d'un enfant. Maternité aussi pour Jocelyne, mais envisagée sous l'angle d'une responsabilité sociale

et accompagnée d'une remise en question des rôles traditionnels à l'intérieur du couple. Enfin, Tanya, en possession très jeune d'une carrière, a choisi de mettre l'amour et tout ce qu'il implique de renoncement, au centre de sa vie et d'en faire une valeur positive.

Quatre femmes. Quatre façons de vivre l'amour, quatre choix différents d'un mode de vie et d'un mode d'être. Quatre portraits sans retouches dans lesquels toute femme se reconnaîtra, devant lesquels tout homme s'interrogera au-delà des "trois ou quatre choses qu'il sait d'elle". Après *La Vie rêvée*, qui

avait révélé la jeune fille québécoise sous un jour insoupçonné, Mireille Dansereau, avec *J'me marie, j'me marie pas*, ouvre la porte à une réflexion extrêmement féconde sur la place et la valeur — destructrice ou rayonnante — de l'amour dans la vie des femmes.

J'me marie, j'me marie pas, film de Mireille Dansereau réalisé dans le cadre du programme *En tant que femmes* est produit et distribué par l'Office national du film du Canada pour Société Nouvelle/Challenge for Change, en collaboration avec des ministères et des agences du Gouvernement du Canada.

Etes-vous admissible à une bourse de l'enseignement supérieur ?

Le ministre de l'Éducation accorde, pour l'année scolaire 1974-75, des bourses d'études et de perfectionnement de l'enseignement supérieur.

Sont admissibles à des bourses, les candidats suivants :

- Les professeurs de l'enseignement professionnel au niveau secondaire ou collégial
- Les professeurs du secteur de l'enfance inadaptée
- Les jeunes administrateurs d'une petite ou moyenne entreprise, à certaines conditions: diplôme de 1er cycle et 2 ans d'expérience
- Les jeunes professionnels travaillant dans une entreprise de transport ou de construction détenteurs d'un diplôme de 1er cycle et avec cinq ans d'expérience

- Les étudiants universitaires de deuxième ou troisième cycle
- Les étudiants admis aux programmes du certificat ou du baccalauréat d'enseignement secondaire professionnel
- Les détenteurs d'un doctorat
- Les diplômés d'un conservatoire
- Les détenteurs d'un baccalauréat (beaux arts ou musique) d'une université du Québec.

Selon le niveau d'études du candidat et sa situation de famille, le montant de la bourse varie entre 2700 et 8600 dollars pour des études ou des recherches à temps complet pendant l'année universitaire 1974-75.

Les bourses sont accordées pour des études à temps com-

plet au Québec ou à l'extérieur du Québec et pour des études à temps partiel mais au Québec seulement.

La sélection des boursiers se fait par un jury dont la composition varie selon les catégories des candidats. Les besoins financiers n'entrent pas en ligne de compte, les critères d'attribution étant le dossier du candidat, ses aptitudes et la pertinence de son projet d'études ou de perfectionnement.

Pour obtenir un formulaire de demande ou des renseignements supplémentaires, on s'adresse :

au Service aux Étudiants des Universités
 au Bureau Régional du Ministère de l'Éducation
 au Secrétariat de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur au Ministère de l'Éducation,
 1035, rue de la Chevrotière, Edifice G, Québec
 (Tél.: 643-3862).

Gilles Lane, penseur au verbe sobre et rigoureux, a voulu humaniser sa philosophie. L'Avant-propos est particulièrement révélateur de sa démarche: "...J'ai voulu amorcer ce travail de réflexion en me laissant impressionner surtout par des rencontres non officielles avec plusieurs de nos étudiants, en différentes localités. Je n'ai pas fait d'enquêtes sociologique... J'ai essayé de discerner quelle conception de l'ensemble du réel semblait inspirer la plupart des interventions culturelles d'aujourd'hui."

Ce livre s'adresse à tous ceux qui voudraient s'arrêter pour réfléchir sur ce qui se passe aujourd'hui chez de nombreux jeunes.

Message...

(Suite de la page 11)

prouvez peut-être la nostalgie de la pratique religieuse de jadis. Peut-être même avez-vous confusément l'impression de ne plus faire partie de la grande famille de l'Église.

Je voudrait vous dire que vous êtes toujours fils de Dieu et frères dans l'Église. Je voudrais surtout vous rappeler combien votre prière personnelle et communautaire doit conserver une place privilégiée dans votre vie, car toute prière est avant tout la démarche de celui qui reconnaît sa faiblesse et son indigence face à la minécordie de Dieu. Et qui d'entre nous n'a pas besoin de miséricorde? Qui d'entre nous peut affirmer qu'il a un droit à l'amour du Père?

Tel est le grand thème de renouveau intérieur par la réconciliation et la prière qu'en ce début de 1974 je vous présente.

Gilles Ouellet
 archevêque de Rimouski.

Publication de l'urgence du présent

Essai sur la culture et la contre-culture

Les Presses de l'Université du Québec viennent de publier "l'Urgence du présent" écrit par Gilles Lane.

Quelle est la source des maux ressentis par un grand nombre de jeunes aujourd'hui?

Comment pourrait-on remédier à une situation que dénoncent et tentent d'améliorer les mouvements actuels de contestation?

Quelle est la valeur de ces mouvements?

Pour répondre à ces questions aussi fondamentales qu'urgentes,

EST LE MEILLEUR AMI DE LA MENAGERE



BOEUF DE L'OUEST		Côtelettes de porc	Cretons frais
Haut de côtes (PALETTE) La livre .99	Rôti de pot-au-feu La livre 1.49	frais, surplus de gras enlevé La livre 1.19	"BILOPAGE" Contenant 11 oz .99
Rôti petit os D'EPAULE La livre 1.15	Boeuf haché FRAIS La livre 1.09	Rôti de porc gros bout du filet, morceau environ 3 livres La livre .93	Petit pâté à la viande "BILOPAGE" Boîte de 6 1.39
Rôti de côtes CROISEES La livre 1.19	Steak de ronde HACHE La livre 1.49		

Jus de tomates "HEINZ" - Boîte 19 oz 4 Btes .89
Pêches "Aylmer" Bte 19 oz .49
Ketchup "Heinz" Bouteille 20 oz .49
Soupe aux tomates "HEINZ" - Bte 10 oz 5 pour .59

Pâtes alimentaires "CATELLI" Spaghettini Macaroni coupé spaghetti Bte 16 onces .36
Essuie-tout "White Swan" 2 rouleaux .69
Cire "Clair" Cannette 27 oz 1.25
Fromage "Velveeta" Boîte 1 livre .91

Biscuits au chocolat Ti-Coq de 'Lido' Sac 10 onces .33
Liqueurs "Fanta" SPRITE - COCA-COLA Bouteille 26 onces 5 pour 1.00
Pain tranché 2 livres .46 1 1/4 livre .33

Pommes "McIntosh" Qualité de fantaisie Sac 5 livres .89
Raisins rouges "Empereur" de Californie No 1 - La lb .30
Poires "Anjou" Extra de fantaisie La livre .25

Tomates Floride No 1 La livre .27
Gros poireau Québec No 1 Chacun .27
Brocoli Californie No 1 Grosseur 14 Chacun .53

VOTRE MARCHÉ "GEM" MAGASIN AMIOT INC. Tél.: 723-4245
 162 LAVOIE — RIMOUSKI